

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES

### ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTÉGRAL DES SÉANCES

Abonnements à l'Édition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ÉTRANGER : 40 F  
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

|  |   |  |
|--|---|--|
| PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE<br>aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION<br>26, RUE DESAIX, PARIS 15 <sup>e</sup> | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE<br>AJOUTER 0,20 F |
|--|---|--|

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

2<sup>e</sup> Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

COMPTE RENDU INTÉGRAL — 6<sup>e</sup> SEANCE

Séance du Jeudi 14 Avril 1966.

#### SOMMAIRE

1. — Parlement européen. — Scrutin pour l'élection d'un représentant de la France (p. 671).
2. — Rappel au règlement (p. 672).  
MM. Clostermann, le président.
3. — Politique générale. — Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement (p. 672).  
MM. Mitterrand, Mondon.
4. — Parlement européen. — Proclamation du résultat du scrutin pour l'élection d'un représentant de la France (p. 680).
5. — Politique générale. — Reprise du débat sur la déclaration du Gouvernement (p. 680).  
MM. de La Malène, Pleven, Couve de Murville, ministre des affaires étrangères.  
Renvoi de la suite du débat.
6. — Ordre du jour (p. 692).

#### PRESIDENCE DE M. JEAN MONTALAT, vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— I —

#### PARLEMENT EUROPEEN

Scrutin pour l'élection d'un représentant de la France.

M. le président. L'ordre du jour appelle le scrutin, dans les salles voisines de la salle des séances, pour la nomination par suite de vacance d'un représentant de la France au Parlement européen.

Je précise que le mandat de ce représentant prendra fin à la même date que celui des membres actuellement en fonction, soit le 19 décembre 1966.

Les candidatures ont été affichées et publiées.

Le scrutin est secret. La majorité absolue des votants est requise à chaque tour de scrutin.

Les bulletins devront être mis dans l'urne sous enveloppe.

Seront considérés comme nuls les suffrages exprimés dans une enveloppe contenant, soit plus d'un nom, soit le nom d'une personne non député.

Je prie MM. les secrétaires de bien vouloir désigner deux d'entre eux pour présider les bureaux de vote installés dans les salles voisines.

Il va être désigné, par tirage au sort, quatre de nos collègues qui procéderont à l'émargement des listes de votants.

(Il est procédé au tirage au sort.)

**M. le président.** Sont désignés : MM. Darehicourt, Saïd Ibrahim, Waldeck Rochet, Tomasini.

Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à seize heures cinq minutes.

— 2 —

### RAPPEL AU REGLEMENT

**M. Pierre Clostermann.** Je demande la parole pour un rappel au règlement.

**M. le président.** La parole est à M. Clostermann, pour un rappel au règlement.

**M. Pierre Clostermann.** Monsieur le président, l'article 71 du règlement, en son paragraphe 5, dispose : « Est également rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal tout député qui a adressé à un ou plusieurs de ses collègues des injures, provocations ou menaces. » (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. René Cassagne.** C'est à vous que vous pensez !

**M. le président.** Mes chers collègues, je vous en prie.

Monsieur Clostermann, vous demandez la parole pour un fait personnel ; mais je ne pourrai vous la donner qu'en fin de séance.

*Voix nombreuses sur les bancs U. N. R.-U. D. T.* Non ! non !

**M. Pierre Clostermann.** Non, monsieur le président, c'est un rappel au règlement et je m'expliquerai très brièvement.

Je suis d'ailleurs prêt à donner acte à M. Abelin (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste*), précisément pour lui éviter les rigueurs du règlement, que sa parole a dépassé sa pensée. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

En échange, monsieur le président, je demande que soit supprimée du procès-verbal l'expression injurieuse qu'a employée M. Abelin.

**M. le président.** Vous demandez donc une rectification du procès-verbal ?

**M. Pierre Clostermann.** Oui.

**M. le président.** Dans ces conditions, j'en saisisrai le bureau s'il y a lieu. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. Pierre Clostermann.** Je vous remercie.

— 3 —

### POLITIQUE GENERALE

#### Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement.

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la suite du débat sur la déclaration du Gouvernement.

La parole est à M. Mitterrand. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.*)

**M. François Mitterrand.** Mesdames, messieurs, le 1<sup>er</sup> janvier 1966, le chef de l'Etat recevant le bureau de l'Assemblée nationale lui faisait cette déclaration : « Plus que jamais le Parlement est là pour participer à la vie politique, pour voter les lois et pour contrôler ce que font l'exécutif et son administration.

**M. Edmond Thorailier.** C'est ce que nous faisons. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Je vous en prie, messieurs, écoutez l'orateur.

**M. François Mitterrand.** J'avais pensé — et sans doute n'ai-je pas été le seul — que cette déclaration du chef de l'Etat annonçait un contrôle prochain du Parlement et particulièrement de l'Assemblée nationale sur les actes de l'exécutif.

Or, hier, M. le Premier ministre a exposé qu'en ce qui concernait l'éventualité d'une session extraordinaire, il avait attendu les initiatives de l'opposition et qu'il ne lui était pas apparu nécessaire d'user de son droit de convoquer l'Assemblée nationale avant la session ordinaire d'avril.

Constitutionnellement, M. le Premier ministre n'était pas tenu d'agir autrement. Mais la question est de savoir si, politiquement, il en est de même.

Laisser à l'opposition, par définition minoritaire, la responsabilité de demander la convocation du Parlement pour faire connaître les intentions d'un nouveau Gouvernement, n'est pas une façon convenable de poser ce problème politique.

Cette affaire pouvait être réglée par le recours à l'article 29 de la Constitution dont vous avez aussi la disposition, monsieur le Premier ministre.

La responsabilité du Gouvernement ne peut dépendre des initiatives constitutionnellement impuissantes de la minorité. Un gouvernement qui se constitue doit estimer de son devoir de se présenter au plus tôt devant l'Assemblée nationale. Telle est l'obligation de l'exécutif dans un régime démocratique normal.

Mais si, j'en conviens, constitutionnellement une session extraordinaire n'était pas obligatoire, il n'en va pas de même pour ce qui concerne la mise en jeu de la responsabilité gouvernementale au cours de la présente session. Et je dois dire, avant d'aborder le débat de politique générale, que le gouvernement, en agissant de la sorte, a précisément voulu créer un précédent. C'est le mot qu'a employé M. le Premier ministre. Selon lui, un gouvernement qui se constitue n'est pas tenu de demander l'assentiment de l'Assemblée nationale.

Nous ne reconnaissons pas, quant à nous, la validité de cet argument. Nous pensons que le Gouvernement a eu tort de se réfugier, trois mois durant, dans le silence, hors de tout contrôle parlementaire et qu'il a tort encore d'essayer de ne point rendre compte de ses actes, se contentant, par une habileté de circonstance, de contraindre l'opposition à déposer une motion de censure. La Constitution oblige en l'occurrence le Gouvernement à engager sa responsabilité.

A ce sujet, un article récent de M. Coste-Floret a fait le point. Je n'en ferai pas l'exégèse. Je me contenterai de rappeler que l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 49 de la Constitution établit l'évidente obligation du Gouvernement, qui doit venir signer le contrat qui le liera à l'Assemblée nationale ou tout au moins à sa majorité.

En ce sens l'explication donnée par M. le Premier ministre était très intéressante, car celui-ci avait parfaitement perçu la difficulté. Il a donc hâtivement bâti une théorie pour justifier son « précédent », et il a ajouté que désormais, sous ce régime, les choses se passeraient ainsi. Un gouvernement pourra donc se défaire, un autre se refaire sans être contraint de passer par la formalité aujourd'hui subalterne qui consiste à demander le consentement de l'Assemblée nationale.

Aussi est-ce contre ce précédent que je prends position.

Comment devons-nous interpréter les propos qu'a tenus hier le Premier ministre ?

Je ne pense pas que M. Pompidou ait voulu dire qu'un changement de gouvernement, spécialement sous la V<sup>e</sup> République et particulièrement sous son autorité, avait si peu d'importance qu'il n'était pas nécessaire de s'y attarder. Je pense plutôt qu'il a voulu nous expliquer que le pouvoir exécutif était désormais à ce point indépendant du pouvoir législatif qu'il n'avait plus à rendre compte de cet acte essentiel qu'est la naissance de son gouvernement.

Oui, il se pose un problème constitutionnel capital et il convient d'en discuter.

Certes, la minorité est dans l'impossibilité, pour le temps de cette législature, d'inverser les rôles avec la majorité et donc d'imposer sa loi. Mais nous demandons aux légistes qui siègent nombreux sur les bancs de l'Assemblée nationale, notamment sur les rangs de la majorité, de bien vouloir comprendre que ce n'est pas de défaillance constitutionnelle en défaillance constitutionnelle que l'on enseignera aux citoyens le respect de la loi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.*)

Il semble que M. le Premier ministre ait été, en ce domaine comme en tant d'autres, l'interprète fidèle du chef de l'Etat. En effet, au cours d'une conférence de presse, celui-ci nous avait déjà enseigné que tout pouvoir procédant du peuple s'exprimait par lui-même, et qu'ou bien il en assumait pleinement l'exercice, y compris dans le domaine judiciaire — on a vu récemment de quelle manière (*Applaudissements et rires sur les mêmes bancs*) — ou bien il le déléguait.

Au début du mois de janvier 1966, le chef de l'Etat a précisé qu'il se considérait comme le « mandataire direct » de la nation.

Encore une définition qui mériterait d'être expliquée. Mais c'est elle sans doute qui justifie, aux yeux de la majorité, la position prise par un gouvernement qui refuse d'aller au devant de la sanction parlementaire.

Après ce refus, M. le Premier ministre me permettra de lui dire, avec regret, que son gouvernement mérite dès lors d'être appelé « gouvernement de la dérobade »... (*Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Un député de l'U. N. R.-U. D. T. Vous êtes orfèvre.

**M. François Mitterrand.** Mais je ne vais pas jusqu'à dire que le Gouvernement de la République considère la Constitution de la France comme une réplique moderne du chiffon de papier. (*Nouvelles protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Un député de l'U. N. R.-U. D. T. C'est excessif et insignifiant.

**M. François Mitterrand.** Monsieur le Premier ministre, vous avez présenté la composition de votre Gouvernement.

Vous l'avez fait en termes aimables, ce qui me conduira à faire de même.

La composition d'un Gouvernement, si l'on se réfère à des exemples anciens, plus anciens que vous et que moi-même, donnait autrefois prétexte à une sorte de jeu piquant sur la personne ou sur les qualités des ministres. A cet égard, je me contenterai de peu d'observations. Je ne voudrais cependant pas omettre de vous adresser, monsieur le Premier ministre, mes félicitations.

**M. Roger Souchal.** Sincères.

**M. François Mitterrand.** Si je ne puis aller jusqu'à considérer que votre présence à la tête du Gouvernement est l'un des principaux bienfaits de la stabilité, au moins constaterai-je qu'elle signifie un hommage rendu par le Chef de l'Etat aux qualités que vous avez constamment montrées dans l'exécution de ses décisions. (*Applaudissements et rires sur les bancs du groupe socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocratique.*)

Il est vrai que vous supportez désormais la comparaison avec les gouvernements les plus durables de la III<sup>e</sup> et de la IV<sup>e</sup> République. Vous avez distancé — vous avez tenu vous-même à le rappeler — Poincaré, Combes et Waldeck Rousseau. Vous avez également distancé votre ami et collaborateur M. Michel Debré. Eh bien ! en continuant un peu vous serez proche de rattraper — et la comparaison historique sera alors plus juste — la longévité de M. Eugène Rouher, qui fit fonction comme vous le savez de Premier ministre de Sa Majesté l'empereur Napoléon III. (*Applaudissements et rires sur les mêmes bancs.*)

Les collaborateurs que vous avez choisis sont jeunes, nonobstant la disparition semble-t-il insignifiante, si j'ai bien retenu vos propos d'hier, de M. Giscard d'Estaing. Vous avez certes tenu à reconnaître les dons évidents de votre ancien ministre des finances, mais ces dons n'ont cependant pas été assez évidents à vos yeux pour ne pas être obscurcis par ceux de M. Michel Debré.

Il y a donc quelques jeunes ministres qu'il nous faut saluer en ce jour. De cette présence, vous tirez la preuve d'une volonté de renouvellement. M. Edgar Faure sera certainement très sensible au compliment. (*Rires.*)

Quant aux jeunes ministres qui inaugurent leurs fonctions, avec quelle hâte, avec quel souci après tout assez sympathique de réformer l'Etat ont-ils abordé leurs fonctions !

Je m'en suis aperçu en lisant par exemple le compte rendu de la première interview accordée par M. Roland Nungesser, nouveau secrétaire d'Etat au logement, au journal *France-Soir*. Je le cite : « Fini l'urbanisme clandestin, la construction doit cesser d'être une aventure... Il faut parvenir à une véritable industrialisation du logement... Ma première tâche est d'en finir avec cette tendance de vouloir cacher à la population tout ce qui s'élabore dans le secret des bureaux officiels. »

Que de félicitations posthumes adressées de la sorte à M. Maziol ! (*Applaudissements et rires sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Et M. Charles de Chambrun, dans sa première interview à *Paris-Presse*, disait de son côté : « C'est incroyable ce qu'il y a à faire... » — secrétariat d'Etat au commerce extérieur — « ... Les neuf dixièmes des industriels français n'exportent pas. Et je vais leur demander pourquoi, secteur par secteur, des pêcheurs bretons aux gantiers de Milhau. Si leurs difficultés viennent de l'administration je poserai le problème devant le Gouvernement. Jusqu'ici... » — M. de Chambrun s'adressait sans doute là à M. Giscard d'Estaing — « ... on faisait de la théorie brillante, mais maintenant il s'agit de passer à la pratique. » (*Rires sur les mêmes bancs.*)

C'est ainsi que dans l'étonnement ravi de la plupart de ces nouveaux ministres, on voit poindre la critique la plus sévère à l'encontre de leurs prédécesseurs au nom sans doute de la solidarité de la majorité.

Et puis, nous avons vu reparaître certains parlementaires de la IV<sup>e</sup> République. Je ne m'en plaindrai pas. Pour certains d'entre eux, je me contenterai de paraphraser Pierre Corneille, en disant des uns « hélas ! », en disant de quelques autres « hola ! », en disant de ceux qui, tel M. le général Billotte, ont naguère appartenu au R. P. F. avant de dénoncer son chef et ses méthodes et de se rallier à la IV<sup>e</sup> République : « enfin ! ».

**M. Robert Wagner.** Que d'esprit !

**M. François Mitterrand.** Mais la composition du Gouvernement importe à vrai dire assez peu à l'Assemblée nationale, car nous savons depuis longtemps de quelle manière sous ce régime on fait et on défait les ministres. Depuis que le général de Gaulle est Président de la République, nous avons connu deux Premiers ministres. Le premier avait, ne nous en déplaise, la confiance de la majorité de l'Assemblée nationale. On l'a renvoyé ! Le second a perdu la confiance de l'Assemblée. On l'a gardé ! (*Rires.*)

Un député de l'U. N. R.-U. D. T. On vous a renvoyés !

**M. François Mitterrand.** Ces relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, au gré des retouches successives imposées dans la pratique à la Constitution, ont créé une situation nouvelle qui n'est point une situation de droit. Nous avons des praticiens du pouvoir qui ont leurs qualités, leurs compétences, mais qui n'obéissent plus à aucune ligne directrice dans leurs relations avec le Parlement. Ces relations entre les pouvoirs sont abandonnées à la fantaisie des humeurs et aux caprices des tactiques. La loi suprême est atteinte dans son esprit et dans sa réalité. Il est regrettable d'avoir à le constater.

D'autres problèmes capitaux sollicitent notre attention.

Celui qui vient d'abord à l'esprit a trait à notre politique extérieure. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler dans quelques jours, lors de la discussion sur la motion de censure.

Mais, tout de suite, je veux fonder notre protestation sur l'incroyable désinvolture avec laquelle est déterminée la politique extérieure de la France. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Il ne nous paraît pas possible, en effet, que cette politique extérieure soit strictement dépendante de l'initiative et de la décision du chef de l'Etat. En l'occurrence, l'évolution de nos relations avec nos partenaires atlantiques a été engagée sans que le Gouvernement en eût été saisi. On a dit que deux ou trois ministres auraient été mis dans la confidence. Cette façon de faire n'est pas acceptable.

Les conditions de cette décision — et c'est un des points sur lesquels je veux insister — montrent une fois de plus la manière dont le pouvoir tient compte de la Constitution qu'il proposa naguère aux Français et dont il semble bien qu'il se détache lui-même de plus en plus.

La deuxième raison de notre opposition, qui sera exposée plus longuement par d'autres orateurs de nos groupes, réside dans l'inexactitude des arguments employés par M. le Premier ministre pour justifier sa politique devant l'opinion publique.

Entendez-moi : on peut parfaitement admettre — et je l'admets — que les alliances militaires fondées il y a quinze années, voire davantage, puissent, au gré des événements, connaître des mutations.

Le fait de demander, quelques années avant le rendez-vous fixé à 1969, des modifications à l'O. T. A. N., modifications pouvant aller jusqu'au désengagement, n'est pas choquant en soi, et s'il se situait dans un autre contexte, je pourrais l'approuver.

Mais ce qui est scandaleux, c'est que le Chef de l'Etat puisse engager la décision du Gouvernement sans avoir préalablement informé celui-ci et sans que le Parlement ait été saisi. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Ce qui est scandaleux, c'est, lorsqu'il s'agit d'expliquer cette décision aux Français, d'affirmer que le traité de l'Atlantique Nord contraint la France à l'intégration militaire, en temps de paix, alors que cela n'est pas exact. Non, la France n'a pas perdu son autonomie d'élaboration, de conception et d'action. Le monde a changé depuis la signature du pacte militaire de l'Atlantique Nord. Cette constatation suffit à un réexamen honnête et loyal. Pourquoi chercher ailleurs la justification du désengagement atlantique ? Il pèse assez de dangers sur le monde pour que vous n'ajoutiez pas, au moment même où vous parlez de notre plus traditionnel allié, un argument aussi fâcheux.

Enfin, il y a les manières que l'on emploie. Nous sommes nombreux ici, plus favorables ou moins favorables à votre décision, à considérer qu'elle a été opposée à nos alliés dans des discussions contestables. Vous l'avez vous-même senti en mettant l'accent sur l'amitié franco-américaine. Il est nécessaire d'assainir le climat entretenu à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, grand pays ami et allié qui chaque jour, à la radio, à la télévision, est dénoncé comme s'il était un antagoniste traditionnel. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique et du groupe socialiste.*)

On a le droit de conquérir de nouveaux alliés, de nouveaux amis — nous sommes favorables à cette tentative — mais il n'est pas nécessaire pour autant de s'éloigner des autres.

Nous estimons — c'est la troisième raison de notre opposition — qu'il est scandaleux que votre décision ait été prise sans qu'ait été définie une politique de rechange.

Que signifie le désengagement atlantique s'il n'implique pas d'autres engagements ? Je pense notamment — puisqu'il n'est pas question, vous l'avez affirmé, d'un renversement des alliances — que quitter le bloc militaire atlantique sans savoir ce que l'on entend faire du côté de l'Est, ni sans avoir entrepris une véritable politique européenne — quand on ne fait pas tout pour détruire l'Europe ! — démontre qu'une fois de plus le Gouvernement a cédé à la tentation de l'isolement nationaliste. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Un député de l'U. N. R.-U. D. T. La gauche vous applaudit !

**M. François Mitterrand.** Certes, monsieur le Premier ministre, nous ne doutons pas de votre sincérité lorsque vous déclarez : « La France demande simplement le droit d'agir en faveur de la paix ». Je ne vous accuserai pas, aucun parlementaire français, ne vous accusera de chercher autre chose. Travaillez pour la paix nous vous aiderons.

Pour nous, le vrai problème reste de savoir si les voies que vous avez choisies pour atteindre cet objectif sont les meilleures.

Le désengagement atlantique implique à l'évidence — sinon vous seriez bien coupable — que vous ne croyez plus à la guerre possible, que votre hypothèse de base est celle de la « guerre impossible ». Si vous estimiez la guerre possible, comment auriez-vous abandonné la couverture nécessaire à la sécurité de notre pays ?

Cependant, récemment encore, les responsables de la politique française, et plus particulièrement M. le Président de la République, expliquaient, pour faire admettre le traité franco-allemand, qu'il était nécessaire de s'organiser pour répondre à « une colossale menace ». Cela a été dit dans un discours de M. le général de Gaulle, prononcé devant les officiers de l'école de guerre allemande, à Hambourg-Blankenese.

« Voici que se dresse une colossale menace mondiale... » — et celui qui parlait ainsi ne s'exprimait pas en 1940, ni en 1947, ni en 1958, il parlait en 1963 ! — « ... et que l'alliance atlantique qui s'est formée pour la contenir ne vaut que si les Français et les Allemands sont d'accord sur les deux rives du Rhin. En conjugués ce qu'ils sont, ce qu'ils ont et ce qu'ils veulent, ils peuvent constituer la base d'une Europe dont la prospérité, la puissance et le prestige égaleraient ceux de qu'il que ce soit... ».

Plusieurs députés de l'U. N. R.-U. D. T. Très bien !

**M. François Mitterrand.** Je n'attends pas de vous, messieurs, que vous disiez que c'est mal. Je récite, à mon tour, votre catéchisme. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Mais laissez-moi, si vous le voulez bien, achever ma citation. Et vous observerez un silence respectueux, car il s'agit des propos de M. le Président de la République.

« En raison de notre nature propre aussi bien du commun danger, la coopération organique de nos armées en vue d'une seule et même défense est donc essentielle à l'union de nos deux pays... »

**M. Pierre Comte-Offenbach.** Bravo !

**M. François Mitterrand.** Ne me contraignez pas à analyser ce texte que, me semble-t-il — et c'est bien normal car je l'ai lu rapidement — vous avez mal compris. (*Rires sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Il apparaît donc que M. le général de Gaulle, lorsqu'il a rendu visite, en uniforme, aux officiers allemands, eux-mêmes en uniforme et les a incités à glorifier les splendeurs militaires de leur passé, considérait que, devant la « colossale menace mondiale », représentée sans doute, dans son esprit, par le bloc de l'Est, l'alliance atlantique représentait une nécessaire protection et qu'au demeurant cette alliance n'avait de sens que si elle reposait sur une Europe elle-même renforcée par la coopération étroite des deux armées française et allemande.

Plusieurs députés de l'U. N. R.-U. D. T. Mais oui !

**M. François Mitterrand.** Je vous demande, mesdames, messieurs, si nous en sommes toujours là !

En sommes-nous là ? En sommes-nous au péril jaune dénoncé par le général de Gaulle il y a seulement cinq années ? En sommes-nous à la notion d'une Europe centrale et d'une Europe orientale qu'il fallait délivrer de l'oppression barbare de l'Union soviétique, comme on allait le répétant du côté du pouvoir il y a seulement quatre années ?

J'ai souvent dit, ici, que la politique extérieure de notre pays n'était qu'une sorte de toton tournant sans arrêt, au gré des humeurs. Sur un seul point elle est restée fidèle à elle-même : en se cantonnant dans un isolement nationaliste, seul compatible avec l'idée qu'elle se fait de la vérité de notre temps. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste. — Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Le service de la paix nécessite d'autres soins.

Je le répète, monsieur le Premier ministre, je ne doute pas une seconde de votre sincérité lorsque vous parlez de la paix. Mais je pose ce problème politique à l'Assemblée nationale : Sert-on la paix lorsqu'on démolit les alliances sans en construire d'autres ? Sert-on la paix lorsqu'on défait les communautés nouvelles ? Sert-on la paix lorsqu'on défait l'Europe ? Sert-on la paix lorsqu'on refuse de signer l'accord de Moscou sur la cessation des expériences nucléaires ? (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du centre démocratique, du groupe socialiste et du groupe communiste. — Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. Marius Durbet.** Faites tenir ce langage à Moscou et à Pékin !

**M. Robert Calmégane.** M. Mitterrand est de plus en plus applaudi à l'extrême gauche !

**M. François Mitterrand.** Sert-on la paix lorsqu'on refuse de participer aux travaux de la conférence du désarmement ? Sert-on la paix lorsqu'on ne cesse de se moquer de l'arbitrage international ? Sert-on la paix lorsqu'on prétend abriter la sécurité de la France derrière cette ligne Maginot de la force de frappe...

**M. Bertrand Flornoy.** Vous voulez des chars d'assaut ?

**M. François Mitterrand.** ... tandis qu'on invite tous les peuples du monde à s'enfermer derrière leurs frontières, sous la protection d'une bombe désormais disséminée partout où chacun en réclamera ? (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique, du groupe socialiste et du groupe communiste. — Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Un député de l'U. N. R.-U. D. T. Vous êtes au temps du lance-pierres !

**M. François Mitterrand.** J'entendais certains orateurs déclarer : « Mais on parle un peu de tout dans ce débat ». C'est que j'ai

de la peine à m'y reconnaître dans vos variations, monsieur le Premier ministre! (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. le président.** Messieurs, je vous en prie!

**M. François Mitterrand.** Faites-moi la grâce de penser que si j'ai quelque peine à m'y reconnaître, vous-même devez éprouver cette difficulté!

Votre politique extérieure est nationaliste. C'est évident et nul n'en doute. De l'isolement de la France on a cent fois parlé. Mais je vois que cette politique extérieure doit être stigmatisée autrement. Je le ferai en déclarant, tout simplement, qu'elle n'est qu'une sorte de poujadisme aux dimensions de l'univers! (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste. — Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. Roger Souchal.** Vous confondez M. Pompidou avec M. Lecaunet!

**M. René Laurin.** Vous perdez des voix, monsieur Mitterrand!

*Un député de l'U. N. R.-U. D. T.* Le poujadisme, c'est Pesquet!

**M. François Mitterrand.** J'aperçois cependant une action positive à votre crédit, celle qui tend à rétablir la paix dans le Sud-Est asiatique et qui, pour cela, se réfère aux protocoles de la conférence de Genève de 1954.

Entendre le gouvernement du général de Gaulle exprimer que la paix dans le Sud-Est asiatique sera sauvegardée si l'on applique une politique voulue par M. Mendès-France est, pour moi, une satisfaction de l'esprit. Au travers de cette continuité inattendue, il me plaît que ce que tant d'entre vous, membres de la majorité, appelez à l'époque la « trahison » de Genève soit devenu aujourd'hui la condition nécessaire à la sauvegarde de la paix. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Mais il est aussi, mesdames, messieurs, des problèmes qui concernent notre politique économique et sociale. Ce sont ces problèmes qui ont suscité, j'imagine, la décision de M. le Premier ministre de changer de ministre des finances.

M. Louis Vallon écrivait récemment: « Les trois sources précises du mécontentement populaire sont l'élargissement progressif de disparités importantes dans l'évolution des divers revenus salariaux, l'aggravation croissante de l'injustice qu'engendre la répartition de l'impôt sur le revenu entre les diverses catégories sociales; c'est enfin le délai excessif apporté par les pouvoirs publics à l'application de mesures prévues depuis longtemps et destinées à porter remède au sort des moins favorisés. »

Je fais mienne cette déclaration, mais je voudrais aller plus loin, en cherchant à comprendre pourquoi M. le Premier ministre a cru changer de politique en changeant de ministre.

M. le Premier ministre a déclaré dans son discours d'hier: « Par la désignation d'un nouveau ministre de l'économie et des finances a été marquée l'importance que nous attachons à la rénovation de notre économie. »

Il fallait donc, pour rénover l'économie, renvoyer son principal artisan au sein du Gouvernement? Après tout, il est peut-être normal que vous ayez tiré la conclusion logique des 44 p. 100 du 5 décembre 1965, il était peut-être juste de votre part de considérer que l'essentiel du reproche populaire qui vous était fait visait l'échec global de votre politique en matière économique et financière.

Mais M. Debré, pavé de bonnes intentions, a-t-il été mis en mesure de répondre à l'espérance obscure évoquée *in fine*, hier, par M. le Premier ministre?

J'observe que le plan Debré — je ne sais pourquoi on l'appelle ainsi — a été dénoncé par l'ensemble de la presse écrite comme « de peu de chose ». Le *Figaro* lui-même a parlé de « menue monnaie ». Ce plan contient des concessions — comment appeler cela autrement? — aux catégories les moins favorisées. J'observe, par exemple, que le relèvement du S. M. I. G. n'atteint dans la réalité qu'à peine plus de 1 p. 100 en pouvoir d'achat, et que pour le S. M. A. G. on s'est borné à entériner les augmentations déjà consenties dans le cadre des conventions collectives, ce qui n'entraîne, par conséquent, aucune amélioration réelle du sort de la grande majorité des travailleurs agricoles, laissant subsister un écart de 15 p. 100 avec le S. M. I. G.

J'observe qu'un « coup de pouce » a été donné, c'est vrai, de l'ordre de 3 p. 100, aux prestations familiales dont le pouvoir d'achat, au demeurant, était stagnant depuis 1958.

J'observe aussi que le paiement avec trois mois d'avance — mais pas avant juillet — d'une majoration de trente centimes par jour de l'allocation aux personnes âgées — qui reste cependant inférieure de 25 p. 100 aux minima de la recommandation Laroque — était accordé par le Gouvernement.

C'est tout pour ce qui concerne l'aspect social de vos décisions à l'égard de ces catégories défavorisées. Encore ne sont-elles que la contrepartie des hausses, notamment de la hausse des tarifs des chemins de fer, en attendant sans doute celles auxquelles vous vous réservez de procéder, si le moyen vous en est donné, au lendemain des élections générales.

J'observe, pour tout ce qui concerne les mesures d'encouragement à la production et les réformes de structures, l'extraordinaire timidité des initiatives de M. Debré. Et comme cela n'est pas conforme à son tempérament, j'imagine qu'il a dû se soumettre à un climat général ou à des obligations impérieuses. A quelques mois des élections générales, il faut bien s'en tenir aux normes que l'on a fixées, faute de quoi on aboutit à tous les désastres qu'engendre une politique inconséquente.

Il est vrai, monsieur le ministre de l'économie et des finances, que, sur le plan de l'agriculture, l'opportunité des dotations, spécialement pour l'amélioration de l'élevage, n'est pas contestable.

J'observe que les prix indicatifs du lait ont obtenu un relèvement assez substantiel, bien que vous sachiez qu'il y a malheureusement peu de rapport entre ces prix indicatifs et les prix réels payés aux fermiers par les usines de transformation.

Il est vrai que, pour l'industrie, vous avez décidé la suppression des taux minima d'intérêt des banques. Cela n'apparaît-il pas comme illusoire à un homme tel que vous, monsieur le ministre, compte tenu des ententes qui existent — et de longue date — entre les établissements bancaires?

Alors, je cherche les initiatives qui peuvent mériter à votre entreprise le nom de « plan ».

Une mesure capitale est cependant envisagée, celle qui concerne ce que l'on appelle « l'avoir fiscal ». C'est une excellente idée, une bonne initiative. L'« avoir fiscal » aux entreprises qui investissent, c'est-à-dire la possibilité offerte de déduire de leurs bénéfices imposables 10 p. 100 du coût de leurs équipements nouveaux, nous l'approuvons, mais nous pensons que le danger commencerait à partir du moment où vous ne seriez pas en mesure d'engager cette politique dans le cadre d'une stricte planification, ou bien vous n'auriez fait qu'offrir un cadeau supplémentaire aux sociétés, cadeau dont l'économie nationale tirerait peu de profit.

Il n'est pas douteux qu'une telle mesure favoriserait la modernisation, l'extension et la reconversion des installations industrielles si elle était réservée à certaines opérations déterminées en fonction de leur concordance avec les objectifs du Plan de développement. En refusant par exemple les dégrèvements pour les constructions pour les accorder indifféremment aux matériels les plus divers on irait en sens contraire de la sélectivité indispensable.

Ce serait une mesure pour rien que de moderniser et s'équiper sans planifier, ce serait même en retourner le bienfait en dommage.

Nous vous demandons ce que vous entendez faire sur ce point et nous comptons que vous nous répondrez.

Quant à l'aspect social du Plan, j'observe qu'il va surtout se traduire par une aggravation des inégalités fiscales, que les encouragements à l'épargne décidés l'an dernier ont déjà amplifiés ces inégalités entre les salariés et les détenteurs de capitaux. Une certaine fraction de la majorité, la sœur délaissée, quelquefois orpheline, qu'on appelle de ce nom curieux — quelle litote! — les « gaullistes de gauche » se gargarise à peu de frais. (*Interruption sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*) L'amendement Vallon, ou plutôt, comme il faudrait l'appeler depuis hier, l'amendement Vallon-Giscard d'Estaing, crée une obligation à M. le Premier ministre. Je suppose au demeurant qu'il a trouvé un malin plaisir à rappeler l'engagement pris sous la responsabilité du précédent ministre des finances. (*Nouvelles interruptions sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Or l'amendement de M. Vallon ne saurait nous faire oublier la reconnaissance des véritables droits des travailleurs. Cette reconnaissance des droits des travailleurs sur les investissements financés au moyen des réserves constituées en partie par des ponctions sur leurs salaires, n'est de toute façon qu'un élément accessoire des garanties, qui doivent leur être données, de rece-



voir une part équitable du revenu national. Comme d'habitude, ni vos actes ni vos promesses ne correspondent en rien à la nécessité d'une politique sociale.

Le Gouvernement refuse à ces salariés, comme il la refuse aux paysans, une véritable assurance du taux de croissance de leurs rémunérations, pourtant modestes, telle qu'il est prévu par le V<sup>e</sup> Plan; que vous interprétez toujours comme une simple recommandation et non pas comme la loi voulue par la représentation nationale.

**M. René-Georges Laurin.** Vous avez voté contre le Plan !

**M. François Mitterrand.** Je vote contre un plan dont je désapprouve certains éléments primordiaux et dont je sais que le Gouvernement l'appliquera en dépit des conceptions que j'ai en ce domaine.

**M. René-Georges Laurin.** Mais enfin vous avez voté contre !

**M. François Mitterrand.** Le Gouvernement accroît encore la disparité entre le secteur public et le secteur privé, comme s'il comptait exploiter le phénomène parfaitement explicable et le plus souvent justifié des grèves, espérant éteindre l'esprit revendicatif des intéressés.

En réalité, salariés et agriculteurs sont exclus du bénéfice du Plan et ils n'en supportent que les contraintes. Leur revenu est assimilé à un simple volant de manœuvre que l'on manipule pour compenser l'évolution des prix.

Et voilà pourquoi, sur des points aussi importants, il n'est pas possible à l'opposition démocratique de souscrire aux engagements de ce qui ne mérite pas le beau nom de « Plan Debré ».

En réalité, rien n'a changé depuis le dernier gouvernement, sinon quelques titulaires et l'on continue, sous des couvertures nouvelles qui donnent l'apparence d'un renouvellement de style et de méthode, à pratiquer la même politique.

On pourrait, mesdames, messieurs, s'étonner de la fidélité du Gouvernement à une politique évidemment condamnée par l'opinion publique. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et sur les bancs des groupes socialiste et communiste.* — *Exclamations et rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. Michel de Gailly.** Elle l'a montré !

**M. François Mitterrand.** Il est difficile de dire que l'opinion publique a souscrit à la politique économique et financière du Gouvernement.

**M. Gabriel Kaspereit.** Alors pourquoi êtes-vous ici ? Vous devriez être à l'Élysée !

**M. André Fenton.** Qu'a-t-elle donc approuvé l'opinion publique ?

**M. François Mitterrand.** Cet aspect de votre politique connaîtra, nous en sommes convaincu, et dans les mois qui viennent, d'autres sanctions. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

**M. Roger Dusseaux.** N'y comptez pas !

**M. François Mitterrand.** Il n'est pas possible que l'opinion publique approuve une politique dite de stabilisation qui a pour conséquence la stagnation.

Le taux de progression de la production nationale est tombé de 5,7 p. 100 en 1964, à 2,4 p. 100 en 1965, soit 1.000 milliards d'anciens francs de perte. La progression du revenu disponible par tête d'habitant est, en France, la plus faible d'Europe : 1,8 p. 100, et les investissements productifs sont taris : moins 0,1 p. 100 en 1965.

C'est l'écrasement des salaires et des revenus agricoles. Le pouvoir d'achat moyen des salariés stagne, celui des travailleurs les moins qualifiés est en baisse, de même que celui des agriculteurs : moins 2 p. 100 par an. Enfin, c'est le maintien ou le développement du volant de chômage : 610.000 chômeurs, si l'on continue, sont prévus pour 1970. (*Vives exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

*Un député de l'U. N. R. Ce n'est pas vrai !*

**M. Roger Souchel.** Ce n'est pas sérieux.

**M. Edmond Thoraillet.** Et que se passait-il quand vous étiez au Gouvernement, monsieur Mitterrand ?

**M. François Mitterrand.** Il n'est pas possible que l'opinion publique approuve une politique d'injustice fiscale, l'absence de mesures en faveur des vieux et des handicapés ; non il n'est pas possible qu'un gouvernement qui n'impose pas le respect de l'intérêt commun à certains grands intérêts privés ait l'approbation de l'opinion publique.

Il n'est pas possible qu'un Gouvernement qui refuse de réaliser les réformes de structure indispensables de la production et de la distribution obtienne l'assentiment de l'opinion publique. Il n'est pas possible qu'un Gouvernement qui refuse d'assurer un équilibre satisfaisant entre les dépenses de consommation et les investissements, condition nécessaire d'un assainissement durable de notre économie et d'une expansion forte et régulière dans le plein emploi, obtienne durablement la confiance de l'opinion publique. (*Applaudissement sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

En réalité, mesdames, messieurs, le Gouvernement déplanifie. Il renonce à user de ses instruments d'intervention économique les plus efficaces. Il se prive des moyens d'agir et d'imposer à un patronat trop souvent sclérosé par le protectionnisme, l'effort de prévision nécessaire, en même temps qu'il ne pas su préparer les concentrations et les conversions inévitables et qu'il les a laissés se faire au détriment des travailleurs.

Hier encore étaient reçues ici les délégations des municipalités de Moselle et de Meurthe-et-Moselle. N'avez-vous pas entendu de cette tribune de la part de nombreux parlementaires de la majorité l'écho de la grande plainte, des doléances de toutes ces régions vouées au dépérissement parce qu'on n'a pas prévu la reconversion industrielle ni entrepris une politique de plein emploi, parce qu'on délaissait ici les travailleurs de la mine de charbon ou du textile ; et puisque nous parlons de la mutation de notre politique extérieure, au moins devrions-nous remarquer qu'il convenait de prévoir et sur place la possibilité du réemploi, sans contraindre les salariés à subir les effets d'une politique de transfert de population qui répugne à qui-conque défend une certaine idée de la dignité humaine. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

Je pourrais tenir les mêmes propos pour ce qui concerne l'évolution économique du Nord, ou du Sud-Ouest, ou de la Bretagne, ou de certaines régions de Bourgogne, ou de l'Alsace, et aussi de ce que l'on a appelé le « Désert français ». Je pourrais tenir les mêmes propos sur la situation de Decazeville qui attend encore la réalisation des promesses gouvernementales pour l'emploi d'une main-d'œuvre dont on sait bien, depuis quinze ans, qu'elle doit un jour être réaffectée. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

**M. Roger Souchal.** Qu'avez-vous fait il y a quinze ans vous et vos amis quand vous étiez au gouvernement pour résoudre ce problème ?

**M. le président.** Monsieur Souchal, veuillez ne pas interrompre.

Si vous désirez intervenir inscrivez-vous dans le débat L'Assemblée vous écoutera et respectera votre droit de parole.

**M. François Mitterrand.** Je précise, mesdames, messieurs, que l'échec de l'aménagement du territoire est, je le crois, l'un des constats de carence les plus graves de la politique gouvernementale. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

**M. Roland Carter.** Monsieur Mitterrand, les élections présidentielles sont terminées !

**M. François Mitterrand.** Il est absolument certain que le Gouvernement a détourné vers des emplois stériles, spécialement dans le domaine militaire, les trop rares techniciens disponibles pour la recherche et les crédits qui devaient aller aux laboratoires. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.* — *Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. René Laurin.** Aller expliquer cela aux ouvriers des arsenaux de Toulon, cela leur fera plaisir.

**M. François Mitterrand.** Il est absolument certain que l'enseignement et, notamment, la formation technique a gravement souffert de l'indifférence gouvernementale. Lorsqu'on constate que les trois cinquièmes des brevets déposés en France sont étrangers et que cette proportion s'accroît sans cesse, on ne peut pas dire que la politique gouvernementale travaille à

préparer l'essor économique de la France. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

**M. Bertrand Flornoy.** C'est déliant.

**M. le président.** Monsieur Flornoy, vous n'avez pas la parole. Si vous désirez intervenir, je vous inscrirai dans le débat.

**M. François Mitterrand.** Si M. Flornoy et d'autres membres de la majorité montent à cette tribune pour défendre les intérêts de leurs concitoyens, leurs électeurs, nous les entendrons comme tant d'entre vous hier soir, mesdames, messieurs, dénoncer en d'autres termes, avec la plus grande fermeté...

**M. André Fanton.** Vous n'étiez pas là, monsieur Mitterrand.

**M. François Mitterrand.** ... nous entendrons, dis-je, les membres de la majorité...

**M. Rogar Souchal.** Pas vous ! Vous ne serez pas ici.

**M. François Mitterrand.** ... inquiets par l'approche du grand rendez-vous électoral. (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*), tenir exactement les mêmes propos que moi, avec seulement moins de liberté que moi.

Encore faut-il, mesdames, messieurs, après avoir évoqué les raisons de notre opposition à certains aspects de la politique extérieure du Gouvernement, après avoir expliqué pourquoi il nous semble que les chemins pris par celui-ci pour défendre la paix n'étaient pas ceux qui convenaient, après avoir dit que les espérances suscitées par le renouvellement du titulaire du ministère de l'économie ou tout au moins les espérances conçues et exposées par le Gouvernement se réduisaient à la proportion d'une minuscule souris, encore faut-il que j'ajoute à ma protestation d'autres observations et sur d'autres sujets.

Il n'est pas indifférent à l'opinion publique, il n'est pas indifférent aux intérêts profonds de la France, que nous connaissions avec le plus d'exactitude possible — et non point dissimulées sous le camouflage d'un secret de l'instruction — les raisons du Gouvernement dans une affaire à propos de laquelle je n'ai jamais dit ni pensé qu'il avait d'autre complicité que celle de l'opportunité politique, d'autre complicité que celle du silence — je veux dire l'affaire Ben Barka. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

Il est dommage que jusqu'à maintenant le seul citoyen français qui dans l'affaire Ben Barka ait été frappé d'une sanction et par voie disciplinaire, soit ce magistrat qui, tout en respectant la loi, puisqu'il écrivait, sous une nom d'emprunt, sous son nom d'écrivain, puisqu'il usait de son droit en s'exprimant sur un dossier dont il n'avait pas la charge, a déploré la manière dont se comportait le pouvoir exécutif au regard de ce que l'on appelle l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Nous aurions d'autres problèmes à traiter, et nous le ferons bientôt en d'autres circonstances,

Par exemple pour la liberté de l'information, il sera nécessaire d'engager ici de prochains débats afin de savoir où l'ont conduit les réflexions du Gouvernement.

J'ignore si, là aussi, le changement de titulaires signifie un changement de politique. A vrai dire, je ne le crois pas, si j'en juge par les audaces charmantes de M. Yvon Bourges peu préparé semble-t-il à se consacrer à la lecture de Diderot. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.* — *Exclamations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Mais, au vrai, le grand débat commencé depuis 1958 continue. Il continue entre deux façons de considérer l'Etat et ses structures.

Monsieur le Premier ministre, vous avez supposé hier que, d'une certaine manière, j'avais accepté de me conformer à l'idée que vous vous faites du régime tel qu'il fonctionne. Au sein de l'opposition il est des hommes qui ont pensé que ce régime doit être modifié radicalement ; il en est d'autres qui considèrent que ce serait déjà le modifier radicalement que d'en appliquer scrupuleusement la Constitution.

Sachez que les uns et les autres se rejoignent pour engager en commun la lutte contre le pouvoir personnel, ce pouvoir qui décide des plus grands intérêts de la France sans consulter les représentants du peuple. Pendant les mois qui viennent, partout et tout le temps qu'il faudra, il y aura d'un côté — c'est aussi simple que cela — les républicains en lutte contre

le pouvoir personnel et de l'autre ceux qui le soutiennent et l'approuvent ou qui n'ont pas compris ce qu'il représentait. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et les groupes socialiste et communiste.* — *Exclamations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

*Sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T. :* C'est vous qui n'avez pas compris. A l'Observatoire !

**M. François Mitterrand.** J'ai évoqué la lutte entre les républicains et les partisans du pouvoir personnel. (*Nouvelles exclamations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Le spectacle que nous offre la majorité m'incite à penser davantage encore à la nécessité de ce combat. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Mondon. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'U. N. R. - U. D. T.*)

**M. Raymond Mondon.** Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, personne dans cette Assemblée ne conteste l'utilité, l'opportunité de ce débat.

Certains de nos collègues avaient d'ailleurs souhaité une session spéciale en janvier ou février, après l'élection présidentielle et le remaniement ministériel.

J'avais été aussi avec quelques amis, tenté de le penser ; mais, réflexion faite, je crois que ce débat vient à son heure et que nous possédons maintenant dans tous les domaines les éléments suffisamment importants et précis pour qu'ils intéressent l'opinion publique et qu'ils soient efficaces.

Un nouveau gouvernement a été constitué il ya trois mois. Beaucoup d'hommes politiques et de nombreux Français avaient pensé avec juste raison que l'occasion se présentait, au lendemain de l'élection présidentielle, de procéder à un élargissement de la majorité afin que soient représentés les Français et les Français qui, entre le premier et le deuxième tour de scrutin, avaient apporté leurs voix au général de Gaulle.

Il est vrai que la solution était difficile à trouver car la représentation parlementaire des départements qui ont donné la majorité au chef de l'Etat ne correspond pas toujours à l'opinion exprimée les 5 et 19 décembre par ces mêmes circonscriptions électorales. L'impression a donc prévalu que la majorité gouvernementale pouvait se restreindre à la suite du départ d'un ministre important de l'ancien gouvernement. En effet, des considérations politiques et des sentiments humains parfaitement honorables avaient conduit les parlementaires de la majorité à penser qu'un ministre qui avait dû, depuis deux ans, prendre des mesures difficiles mais nécessaires et efficaces pour permettre à la France de connaître une réelle stabilité financière, base d'une saine expansion, devait poursuivre son œuvre afin que, suivant la nature des choses, celui qui a eu le mérite de labourer et de semer, connaisse le bénéfice de la récolte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants.*)

Cependant ces parlementaires, parfaitement conscients et solidaires, ont estimé que, partisans des nouvelles institutions qu'ils entendent voir consolider, ils ne pouvaient pas prendre prétexte d'incidents politiques, comme cela était devenu une mauvaise habitude sous la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> République, pour mettre en cause la vie du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'U. N. R. - U. D. T.*)

**M. Félix Kir.** C'est vous qui avez abandonné le groupe. Parlez-nous donc des grèves !

**M. le président.** Monsieur le chanoine, vous n'avez pas la parole.

**M. Raymond Mondon.** Membres de la majorité, les républicains indépendants veulent le demeurer et apporter au Gouvernement, peut-être plus que par le passé, monsieur le Premier ministre, les suggestions, voire les critiques constructives nécessaires au bon fonctionnement du régime et à l'action gouvernementale, en un mot donner plus d'efficacité au contrôle parlementaire. A ce titre, ils entendent représenter activement, au sein de la majorité, l'élément de libéralisme politique, centriste et européen. (*Mouvements divers.* — *Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants.*)

L'élection présidentielle a démontré, une fois de plus, que nos compatriotes s'intéressent à la vie publique et, en particulier, à la situation financière, économique et sociale. Déçus par une longue suite de crises politiques et financières, ils aspirent à juste titre à une stabilité financière et politique, à condition qu'elle soit

l'élément moteur d'une expansion véritable et durable et non une fin en soi, sinon nous pouvons craindre que le démon de l'inflation ne ressurgisse et ne conduise à une expansion malheureusement temporaire et fallacieuse.

Voilà pourquoi le Gouvernement a dû prendre un certain nombre de mesures en septembre 1963, parfois difficiles et délicates, afin de posséder la base d'un réel développement économique et social.

Nous pouvons désormais porter un jugement d'ensemble sur la politique financière poursuivie en 1964 et 1965 et à laquelle les républicains indépendants ont été étroitement associés.

Quel est ce jugement ?

1965, année de paix sociale ; 1965, année d'équilibre budgétaire prévu et réalisé, année de réformes.

Si ces mesures ont provoqué des réactions provenant des milieux les plus divers qui, les uns et les autres, prétendaient être les seuls à supporter la charge de la stabilisation, nous constatons néanmoins que, sauf pour trois ou quatre secteurs importants, dont je reparlerai, en particulier la sidérurgie et le bâtiment, l'année 1965 fut une année au cours de laquelle la reprise économique fut amorcée, comme le constatait le 2 janvier dernier un grand journal politique et économique du soir qui ne passe pas pour être un ami du Gouvernement.

En effet, en 1965, le produit intérieur brut a progressé d'environ 3 p. 100, le pouvoir d'achat du salaire horaire d'environ 2 p. 100 alors que, il faut s'en souvenir, en 1957, année d'inflation, il avait régressé de 2 p. 100 quand, messieurs les censeurs du Gouvernement d'aujourd'hui, vous étiez au pouvoir ! (Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'U. N. R. U. D. T.)

En 1965, les prix français sont ceux qui ont le moins augmenté dans l'Europe des Six et notre commerce extérieur s'est caractérisé par la couverture, à 97 p. 100, des importations par les exportations.

Si 1965, comme je l'ai dit tout à l'heure, fut l'année de la paix sociale, délicate à maintenir, malheureusement en ce moment, monsieur le Premier ministre, nous devons le constater, nous connaissons des périodes de troubles et de grèves. Aussi est-il indispensable, si nous ne voulons pas que les troubles sociaux compromettent la stabilité, qu'un dialogue sincère et véritable s'institue aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public et que l'information, dans les domaines économique et social, soit véritablement objective.

Enfin, l'année 1965 a été marquée par un nombre exceptionnel de réformes. J'en rappellerai quelques-unes : l'institution de l'épargne-logement, la réforme de la fiscalité des entreprises, la caisse nationale des H. L. M., la mise en place des contrats de stabilité, la réforme de la fiscalité sur l'épargne liquide, la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires et la dotation en capital des entreprises nationales. Aussi l'expansion doit-elle se poursuivre et se développer au rythme prévu par le V<sup>e</sup> Plan, ainsi que la progression du pouvoir d'achat.

Un rapport récent, présenté non pas par le Gouvernement mais par l'O. C. D. E., nous confirme dans ces perspectives. On y lit, en effet :

« Il est possible à présent d'espérer une légère amélioration en Europe car la reprise plus vigoureuse de l'expansion en France et en Italie doit contre-balancer la tendance opposée en Allemagne fédérale et la faiblesse persistante de l'activité dans le Royaume-Uni », qui, je me permets de le rappeler, est gouverné depuis dix-huit mois par le parti travailliste.

Nous ne devons cependant pas nous dissimuler les efforts sérieux à réaliser en matière d'investissements si nous voulons soutenir la concurrence européenne et internationale. Pour cela, il convient que le secteur privé fasse preuve de plus de hardiesse, comme dans certains pays étrangers, et aussi que l'Etat fasse preuve de plus de compréhension.

C'est une politique de dosage nécessaire qu'il faut suivre, monsieur le Premier ministre, car trois stratégies sont concevables : Le repli sur soi et autour du franc, entendu étroitement, et qui compromettrait l'avenir et l'expansion ; la facilité ou la fuite en avant, qui est celle de l'opposition, esclave de ses promesses, qui paraît avantageuse dans l'immédiat mais qui est catastrophique pour l'avenir ; enfin la route des crêtes, sinueuse, difficile, qui fait confiance à l'initiative privée, mais n'écarte pas l'autorité de l'Etat pour réformer les structures économique, administrative, fiscale vieillottes qu'ont révélées l'inflation et sa disparition, comme l'a souligné il y a peu de temps M. le rapporteur général du budget.

Telle nous semble être votre politique, monsieur le Premier ministre, et j'enregistre qu'hier, dans votre déclaration, vous

en avez renouvelé l'expression en disant que vous étiez partisan de la poursuite de la stabilité des prix et de la monnaie, et également de l'expansion, par la rénovation de notre appareil de production.

Cependant, comme je l'ai dit, si globalement, comme le constate l'O. C. D. E., une reprise semble s'installer dans notre pays, certains secteurs sont en difficulté sérieuse : les chantiers navals, le textile, le bâtiment, la sidérurgie. Pour le bâtiment et les travaux publics, nous relevons actuellement dans plusieurs régions une diminution d'activité inquiétante, peut-être inégale mais certaine.

Si dans ce domaine, au cours des dernières années, la hausse des prix requerrait notre attention, nous discernons actuellement un signe révélateur de malaise, à savoir des baisses anormales qui ne peuvent avoir que des conséquences fâcheuses et funestes pour les entreprises ainsi que pour les maîtres d'œuvre, que ce soient les collectivités ou les particuliers.

La construction d'appartements de grand confort est en régression après avoir provoqué bien souvent, il faut le reconnaître, une certaine surenchère sur les prix des terrains à bâtir. Par contre, monsieur le Premier ministre — et je me permets d'insister sur ce point — le nombre des logements sociaux est nettement insuffisant et il importe que le Gouvernement puisse répondre rapidement aux demandes des collectivités locales pour lesquelles ce problème est un grave souci.

Les investissements publics doivent progresser de 9 p. 100 par an pendant le V<sup>e</sup> Plan mais l'ensemble des élus et notamment ceux de province — je m'excuse auprès de nos collègues de la région parisienne — s'inquiètent de la lenteur de la délégation des crédits, notamment des tranches opératoires des enveloppes régionales.

M. Georges Gosnat. Cela va donc très mal !

M. Raymond Mondon. Laissez-moi donc, mon cher collègue, faire mon exposé. Vous aurez ultérieurement toute facilité pour venir à la tribune le confirmer ou l'infirmer.

Nos collègues s'inquiètent aussi de la part insuffisante octroyée aux régions de programme, lorsqu'on considère le pourcentage réservé à la région parisienne qui, proportionnellement, est supérieur à l'ensemble de celui des régions françaises.

Pour le logement, par exemple, sur 300.000 logements « régionalisés » cette année, 87.000 sont réservés à la région parisienne, c'est-à-dire 30 p. 100, alors que la région parisienne représente à peine 20 p. 100 de la population française.

Est-ce ainsi, monsieur le Premier ministre, qu'on veut aménager le territoire et assurer les infrastructures indispensables à l'industrialisation ? La décentralisation, de la sorte, ne se réalise pas assez rapidement.

Paris a eu la chance d'être doté, le premier, d'un schéma directeur. Mais cette mesure ne va-t-elle pas à l'encontre des bonnes intentions exprimées par le Plan et relatives à la régionalisation ?

Pourquoi les métropoles régionales — supports des régions — et leur arrière-pays ne seraient-ils pas aussi bien traités que la région parisienne ?

Je ne veux pas ici, mes chers collègues, faire du régionalisme outrancier mais les chiffres sont malheureusement très clairs. Il n'est pas rare, actuellement, de voir des entreprises de travaux publics du Nord-Est de la France soumissionner à des adjudications en Allemagne, faute de travail dans nos régions.

La crise dans le second secteur — peut-être plus profonde encore — si elle n'intéresse pas l'ensemble du territoire, risque de compromettre l'avenir d'une région réputée jusqu'à présent prospère et de remettre en cause l'exécution du V<sup>e</sup> Plan.

Un tableau comparatif démontre le retard pris par la sidérurgie française et européenne par rapport à d'autres pays industriels. En effet, si la production de l'acier a été en progression pendant les cinq dernières années — de 1961 à 1965 — de 33 p. 100 aux Etats-Unis, de 28 p. 100 en U. R. S. S., de 45 p. 100 au Japon, de 22 p. 100 en Grande-Bretagne, elle n'a été que de 16 p. 100 dans les pays de la C. E. C. A. et de 11 p. 100 en France. Plus inquiétant encore : de 1964 à 1965, elle a régressé de 1,4 p. 100 en Allemagne et de 0,9 p. 100 en France, tandis qu'elle progressait en Italie et au Benelux.

Les conséquences économiques et sociales de cette situation se font sentir que supportent principalement les salariés des régions où sont concentrées les grandes entreprises sidérurgiques et les mines de fer, en particulier en Lorraine qui, avec le Nord, produit 90 p. 100 de la fonte et de l'acier français.



Ces effets se répercutent d'ailleurs dans d'autres secteurs de l'économie et, en particulier, dans le tertiaire.

La très sévère concurrence internationale, l'endettement excessif de la sidérurgie, la crise de nos mines sont bien connus du Gouvernement. Les rapports de la « table ronde » des mines de fer, de la commission de développement économique régional, des comités d'aménagement, l'action syndicale, les interventions parlementaires soulignent cette situation.

Hier et aujourd'hui, plusieurs de mes amis, MM. Weber, Martin et Beauguitte, ont parlé ou parleront spécialement de ces problèmes, en leur nom personnel ou au nom de notre groupe. Je voudrais simplement mais aussi fermement, monsieur le Premier ministre, vous poser quelques questions.

Quand sera attribué l'emprunt de 300 millions de francs réalisé en septembre 1965 et destiné, en particulier, à Sacilor et à la modernisation de la sidérurgie, pour qu'elle redevienne compétitive ?

Quelles mesures urgentes compte prendre le Gouvernement pour diversifier notre industrie, notre économie ? Comment, à cet effet, compte-t-il créer les infrastructures nécessaires afin de garantir l'emploi et à ceux qui déjà travaillent et à la jeunesse nombreuse qui monte, afin d'éviter que des milliers de nos compatriotes ne se déplacent vers l'Allemagne ou vers d'autres régions ?

Enfin que compte entreprendre le Gouvernement pour faire respecter les recommandations de la « table ronde » parfois mal appliquées — et je suis modeste — par certains dirigeants de mines et aussi pour améliorer la situation de certains mineurs licenciés ? Je pense à l'aide de la C. E. C. A. et aux modalités de la retraite.

Vous devez, monsieur le Premier ministre, vous saisir de ce dossier et proposer des solutions.

L'opinion publique veut espérer, mais elle est soucieuse, inquiète. Aussi ne permettez pas qu'elle se laisse entraîner dans des polémiques inutiles, attirée, par une démagogie facile. *(Interruptions sur divers bancs des groupes socialiste et communiste.)*

Ne laissez pas croire à nos compatriotes lorrains que la fidélité constante et réfléchie au Chef de l'Etat est moins bien comprise — je pourrais même dire moins récompensée — que l'opposition inconditionnelle. *(Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.)*

Permettez à la Lorraine de reprendre confiance.

**M. Fernand Grenier.** Elle l'a donc perdue ?

**M. le président.** Monsieur Grenier, vous n'avez pas la parole. Monsieur Mondon, veuillez continuer votre exposé.

**M. Raymond Mondon.** Monsieur Grenier, en 1940 ce ne sont pas les Soviétiques que nous avons été chercher pour reprendre confiance en la France, mais le général de Gaulle ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'U. N. R.-U. D. T.)*

Nous voulons en effet que la France soit compétitive dans tous les domaines et que son économie soit forte, de façon que, dans l'Europe et dans le monde, elle puisse tenir un rôle important et soutenir sa politique étrangère.

En effet, si la politique de défense est nécessaire et essentielle, elle ne peut se concevoir sans une politique sociale solide et stable.

L'an dernier, plusieurs de nos collègues avaient manifesté, à cette tribune, leur souci, mais aussi leur espoir quant à l'évolution du Marché commun après la crise du 30 juin ; MM. Bettencourt et Boscary-Monsservin avaient été à ce sujet nos porte-parole.

Courant novembre, nous avions déjà enregistré les intentions du Gouvernement sur sa volonté de reprendre les pourparlers avec nos partenaires et de les mener à bien pour sauvegarder les intérêts essentiels de l'économie française, donc de notre agriculture.

Les négociations de Luxembourg ont heureusement abouti à des résultats positifs, sans révision du traité, mais en tenant compte des intentions, je dirai même de la volonté de la France, à propos de la règle de la majorité au conseil des ministres. Au surplus, les récentes conversations de Bruxelles et les initiatives de la France ont permis d'obtenir ce que des journalistes français, dont les opinions européennes ne sont pas contestées, ont appelé « la véritable relance du Marché commun et la reprise de la négociation Kennedy ».

Cela démontre, contrairement aux affirmations toutes gratuites de certains, que la France ne veut pas se replier sur elle-même. J'ajouterai même que s'il n'y avait pas eu, en 1958-1959, le redressement économique et financier français, que le plan de stabilisation a permis de confirmer et de continuer, le Marché commun n'aurait pu progresser de la même manière. Car il ne suffit pas de prononcer de beaux discours sur l'Europe, encore faut-il mettre le pays en état d'être ce qu'on appelle un partenaire valable, ce qui n'était pas le cas en 1957 quand mes amis et moi nous avons approuvé le Marché commun et que les censeurs du Gouvernement d'aujourd'hui étaient au pouvoir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur ceux de l'U. N. R.-U. D. T.)*

L'agriculture française, dont nous connaissons les difficultés, a d'ailleurs enregistré avec satisfaction les résultats obtenus. Mais les discussions, monsieur le ministre des affaires étrangères, ne sont pas terminées. La France devra poursuivre ses efforts pour faire aboutir le règlement financier agricole en mai prochain.

A ce sujet, mes amis et moi nous tenons à souligner combien nous sommes attachés à la notion de prix communs européens et combien nous comptons sur le Gouvernement pour obtenir la détermination de ces prix dans les semaines qui viennent.

En fixant récemment les prix français du lait et de la viande de bœuf, le Gouvernement a manifesté son souci de revaloriser le revenu agricole ; mais nous lui répétons qu'il ne suffit pas de déterminer un prix, qu'il convient aussi de prendre des mesures de maintien du marché pour que ce prix soit effectivement payé aux producteurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants.)*

La reprise des négociations européennes ne doit pas nous faire oublier les difficultés qui viennent de surgir à propos de l'O. T. A. N. Je m'efforcerai d'aborder ce problème dans l'esprit qui est le nôtre et qui est empreint de libéralisme politique. Car, quel que soit l'intérêt des informations et des critiques avancées au cours de cette discussion, il n'est pas raisonnable de prétendre qu'un débat de deux ou trois jours soit suffisant pour clarifier l'ensemble des problèmes en question.

Il est indispensable, monsieur le Premier ministre, que les commissions compétentes — en l'occurrence la commission des affaires étrangères et la commission de la défense nationale et des forces armées — procèdent à un examen minutieux des textes et à toutes les auditions nécessaires au cours des semaines à venir.

Une motion de censure a été déposée hier soir à ce sujet pour tenter d'exploiter l'émotion et la surprise éprouvées par nos compatriotes à la suite de la décision du 7 mars dernier.

Cette émotion est réelle, monsieur le Premier ministre. Car une telle décision, disons-le, est de nature à troubler les sentiments profonds de nos compatriotes, lesquels tiennent à manifester leur gratitude à l'égard de nos alliés américains qui, par deux fois en moins de trente ans, ont largement contribué à la victoire et à notre libération. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur divers bancs.)*

**M. Claude Delorme.** Il faudra demander à M. Clostermann si c'est bien vrai !

**M. le président.** Je vous en prie, monsieur Delorme.

**M. Raymond Mondon.** Cette émotion se manifeste aussi chez nos compatriotes parce qu'ils considèrent que nos alliés d'Amérique ont permis d'assurer depuis 1948 le maintien de la sécurité et de la paix dans le monde, et qu'ils craignent l'isolement de la France.

Enfin, le projet de voyage du général de Gaulle à Moscou a été diversement interprété. Vous nous avez certes donné hier des explications à ce sujet, monsieur le Premier ministre. Mais nous souhaitons que ce voyage à Moscou soit suivi d'une rencontre Johnson—de Gaulle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur divers bancs.)*

Cette émotion se manifeste enfin sur un plan plus matériel, mais aussi plus humain et plus social. Certaines régions seront particulièrement touchées par l'éventualité de la suppression des bases américaines. Que vont devenir ces 18.000 ou 20.000 salariés français de ces bases du Val de Loire, de Châteauroux, de Toul, de Verdun ou d'autres régions de France ?

Cependant on nous a toujours appris qu'il ne faut pas raisonner uniquement sur des sentiments. Il importe donc, mes

chers collègues, de ne pas sous-estimer ni rejeter la valeur des arguments du Gouvernement français, souvent mal connus, peut-être parce qu'ils sont insuffisamment expliqués.

**M. Louis Terrenoire.** Très bien !

**M. Raymond Mondon.** Vous les avez rappelés, monsieur le Premier ministre, et je les énumère rapidement : l'évolution politique du monde depuis 1948-1949, le développement du fait chinois, la disparition du monopole nucléaire des Etats-Unis, qui ont substitué à la stratégie de la dissuasion rapide celle de la riposte flexible, alors que l'arme nucléaire n'est pas intégrée ; enfin, depuis 1958, les multiples démarches françaises demeurées sans réponse.

Une révision s'imposait donc, non de l'alliance, ni du traité que nous avons approuvé en juillet 1949, car il doit subsister ; vous l'avez affirmé hier : il n'y a pas de renversement des alliances et j'en prends acte avec satisfaction. En revanche, s'impose une révision des applications militaires du traité qui, en 1951-1952, n'ont pas été soumises au Parlement, comme le traité lui-même en 1949. *(Applaudissements.)*

C'est là une différence essentielle qu'on ne fait pas assez ressortir.

Cependant, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre des affaires étrangères, ces conventions, dont certaines sont même secrètes, avaient le mérite d'exister et étaient applicables jusqu'en 1969. Nous ignorons ce qui leur sera substitué.

Cette révision était souhaitée non seulement par la France, mais par des hommes politiques comme le chancelier Adenauer, qui déclarait récemment à la C. D. U. allemande : « Il faut éviter que les pays européens ne soient réduits en miettes en étant entraînés dans des difficultés surgissant entre les super-grands ». Et il nommait la Russie, l'Amérique et la Chine.

Un journaliste américain, M. Walter Lipmann, écrivait il y a quinze jours : « Au lieu de prendre les devants, de faire des propositions pour rajourner l'alliance et l'adapter aux réalités du jour, l'administration américaine se plaint de la volonté du général de Gaulle de crever l'abcès ».

Qui ! nous en sommes à ce stade : crever l'abcès. Mais nos compatriotes demeurent inquiets.

Aussi, monsieur le Premier ministre, nous désirons, nous voulons même savoir ce que sera la politique française de demain. C'est pourquoi, après avoir relu un passage important de votre déclaration d'hier, je vous pose, au nom de mes amis politiques, deux questions qui résument nos préoccupations actuelles et pour l'avenir.

Premièrement, puisque le traité de 1949 demeure, et nous en prenons acte avec satisfaction, comment se traduira-t-il dans les faits sur le plan non seulement politique, mais militaire, afin que pour nous, Français, et pour nos alliés européens la sécurité du monde libre subsiste ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur ceux du centre démocratique.)*

En résumé, quel sera le nouveau contenu militaire de l'alliance ?

Deuxièmement, pourquoi la France a-t-elle pris cette initiative maintenant au lieu d'attendre la date normale d'expiration des accords, 1969, ou six mois ou un an auparavant, ce qui aurait évité un contentieux difficile avec nos alliés ? La date retenue a-t-elle été choisie pour permettre d'autres initiatives, et lesquelles ?

Vous pouvez, monsieur le Premier ministre, ou monsieur le ministre des affaires étrangères, en répondant à ces deux questions, placer sous une lumière nouvelle et plus rassurante ce très sérieux et très grave problème. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur divers bancs.)*

Telles étaient les suggestions, les critiques, les observations que je tenais à présenter au nom du groupe des républicains indépendants. Mes collègues comprennent que l'évolution du monde puisse conduire le chef de l'Etat à prendre certaines décisions. Nous souhaiterions cependant que celles-ci soient parfois un peu moins abruptes.

En effet, si le général de Gaulle, comme il l'a écrit en tête de ses mémoires, s'est toujours fait une certaine idée de la France qui doit avoir un rôle important à jouer, il ne faut pas cependant laisser croire que nous voulons abandonner nos alliés et affaiblir la construction européenne, car une polémique tendancieuse est toujours habile à s'emparer de tels arguments.

Nous sommes à l'heure des grands ensembles. La France, l'Europe, le monde atlantique ne tiendront leur place que si cette Europe réaliste que nous souhaitons se crée, confédérale d'abord.

Afin d'affronter toutes les difficultés, il faut aussi que la France soit en situation politique, économique, financière et sociale de le faire avec efficacité.

Il faut que notre diplomatie puisse poursuivre avec continuité, dans le respect de nos alliances, son action pour la recherche de la paix, comme vous l'avez déclaré hier, monsieur le Premier ministre.

La France doit retrouver son rôle traditionnel sans pour autant paraître pratiquer une politique nationaliste, selon les uns, ou neutraliste, selon les autres.

Aux allégations de l'opposition, Monsieur le Premier ministre, répondez par des réalités. Ce sera le meilleur moyen d'asseoir la V<sup>e</sup> République de façon que son œuvre puisse se poursuivre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et sur ceux de l'U. N. R.-U. D. T.)*

— 4 —

## PARLEMENT EUROPEEN

### Proclamation du résultat du scrutin pour l'élection d'un représentant de la France.

**M. le président.** Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination d'un représentant de la France au Parlement européen :

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| Nombre de votants.....            | 253            |
| Majorité absolue des votants..... | 127            |
| Bulletins blancs ou nuls.....     | 17             |
| Ont obtenu :                      |                |
| M. Borocco.....                   | 194 suffrages. |
| Mme Vaillant-Couturier.....       | 42 —           |

M. Borocco ayant obtenu la majorité absolue des votants, je le proclame représentant de la France au Parlement européen. *(Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)*

— 5 —

## POLITIQUE GENERALE

### Reprise du débat sur la déclaration du Gouvernement.

**M. le président.** Nous reprenons le débat sur la déclaration du Gouvernement.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. de La Malène. *(Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)*

**M. Christian de La Malène.** Qu'il est considérable l'effort d'imagination qu'il faut faire si l'on veut se remémorer un instant l'état d'esprit et la situation du monde à l'époque où fut signé, le 4 avril 1949, le traité de l'Atlantique-Nord !

Une Europe coupée en deux, ravagée par la guerre autant moralement que matériellement. En son centre, une Allemagne déchirée sous les décombres encore sous statut d'occupation. A l'Ouest, une Amérique en pleine prospérité précipitamment démobilisée, possédant encore un quasi-monopole dans le domaine des armes atomiques mais brutalement rappelée aux réalités par le blocus de Berlin et bientôt par la guerre de Corée. A l'Est, une Russie toujours sous la dictature stalinienne, ayant reconstitué le Kominform, revendicative, impérialiste et menaçante de tout le poids de ses innombrables divisions conservées quasi intactes en dépit de la fin des conflits et des charges écrasantes de la reconstruction.

Qui, devant un tel tableau, pouvait alors ne pas ressentir les plus graves inquiétudes ? Qui, devant le vide de puissance que représentait l'Europe encore libre à l'Ouest, pouvait ne pas s'éffrayer de la tentation ainsi offerte au dictateur de Moscou ?

Mettre un terme à ces inquiétudes en supprimant cette tentation, tel fut le but que s'assignèrent les nations occidentales du monde libre en s'unissant au sein du traité de l'Atlantique-Nord.

Par ce pacte solennel, avant toute manifestation d'intention et de volonté, les nations signataires s'engageaient à considérer comme une agression à leur égard toute attaque, d'où qu'elle vienne, contre le territoire ou les forces de l'une ou de plusieurs d'entre elles, et cela à l'intérieur d'un espace géographique limité : la zone de l'Atlantique-Nord, au Nord du tropique du Cancer.

Le fait nouveau, le fait essentiel du pacte était l'engagement que, pour la première fois en période de paix, contractaient les Etats-Unis avec des nations de l'Europe, sous la forme d'une alliance défensive et automatique. Sans nul doute, cet engagement réciproque traduisait des valeurs sentimentales, mais il fallait y voir surtout la prise de conscience d'une solidarité reconnue indispensable. L'Europe n'avait pas les moyens de résister victorieusement à une agression soviétique sans l'appui des Etats-Unis d'Amérique ; mais si, par malheur, elle basculait dans le camp communiste, l'équilibre des forces se renversait sans rémission au détriment des Etats-Unis.

La solidarité ainsi proclamée, l'engagement pris, les nations signataires voulurent dès le temps de paix, le danger paraissant imminent, unifier leurs forces de défense. C'est ainsi que naquit peu à peu ce qu'on appelle maintenant l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord.

Cette organisation, sur quoi fut-elle construite, en vertu de quelles hypothèses fut-elle décidée ? Elle le fut sur une pensée politique, et une seule, qu'imposait alors l'analyse de la situation mondiale : être en mesure de faire face, tout le long de la coupure de l'Europe, tout le long du rideau de fer, et particulièrement tout le long de la ligne Oder-Neisse, à toute tentative d'agression en provenance de l'Est.

Personne ne peut sérieusement contester que telle était bien à l'époque la première tâche.

Mais si cette application représentait bien alors ce qu'il y avait de plus urgent à faire, le principe qui constituait le fondement même de l'alliance, à savoir cette reconnaissance d'une solidarité liant les nations du monde libre, pouvait et devait ouvrir la voie à des développements et à des conséquences d'une tout autre ampleur. Il fallait donc, dès le début, veiller à ce que la première application du pacte, l'organisation militaire en Europe, ne devienne pas l'essentiel, ne soit pas considérée comme la fin unique et suffisante du traité, et à ce que l'on n'aboutisse pas en quelque sorte à substituer cette organisation militaire régionale au pacte lui-même.

**M. Michel de Grailly.** Très bien !

**M. Christian de La Malène.** Malheureusement, ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. Peu à peu, au contraire, l'O. T. A. N. a estompé le traité, son principe, ses virtualités, pour en arriver à un point tel que beaucoup, consciemment ou non, ne faisaient plus, et même aujourd'hui encore ne font plus la distinction, si bien qu'ils s'en vont affirmant que la décision française de retrait d'un des moyens de mise en œuvre du traité vaut mise en cause du principe même de solidarité qui en est la base. Comme s'il n'y avait pas une différence de nature entre une affirmation, une reconnaissance générale et solennelle de solidarité et un, entre autres, des moyens pour y satisfaire.

Ainsi, orienté sans modification autour d'une pensée politique unique et non revue, le traité de l'Atlantique-Nord fut en quelque sorte figé, sclérosé, au grand dam des intérêts communs.

Certes, quelques améliorations de détail furent apportées ou furent tentées, mais de caractère militaire, et à l'Organisation seulement, notamment pour répondre aux initiatives françaises lors des propositions de forces atomiques multilatérales. Mais au niveau essentiel, politique et stratégique, au niveau du pacte lui-même, rien ne fut tenté ; aucune pensée nouvelle à la mesure du temps n'intervint pour réorienter le pacte lui-même et réanimer son application. Tel qu'il fut conçu et surtout appliqué en 1952, tel il demeura et il demeure. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. U. D. T.)

Le résultat en est qu'aujourd'hui l'Organisation, la seule organisation à laquelle a conduit le pacte de l'Atlantique, présente au moins un triple inconvénient : elle est démodée, elle est contradictoire, elle est inopportune.

Premier inconvénient, le plus éclatant : son caractère démodé.

Quels étonnants bouleversements en effet, on l'a dit, n'avons-nous pas connus au cours des dix-sept dernières années ! Bouleversements tellement profonds que le monde du début des années 50 semble relever aujourd'hui d'un passé anachronique et déjà révolu.

Les structures militaires, les conceptions fondamentales de l'Organisation sont restées sans grand changement. Mais les

progrès de la science et de la technologie ont entraîné, dans le domaine stratégique, l'entrée dans ce qu'on peut appeler une ère nouvelle. Les guerres se conçoivent désormais directement de continent à continent, à travers l'espace ou sous les mers. L'Europe n'apparaît plus comme le champ clos privilégié et prédestiné où s'affronteraient les corps de bataille américains ou russes. L'équilibre de la terreur, la guerre suicide conduisent même certains à conclure désormais à l'impossibilité de la guerre générale.

Déjà, dès la mise sur pied de l'Organisation, la majeure partie de la puissance de feu occidentale, la force atomique des Etats-Unis, en était exclue. Depuis lors, en dépit des armes atomiques tactiques entreposées en Europe, mais toujours sous commandement américain, ce déséquilibre entre les forces de l'Organisation et celles qui sont en dehors est devenu écrasant. La véritable force défensive de l'Occident, sa véritable puissance de dissuasion est quasi totalement, pour ne pas dire totalement, extérieure à l'Organisation et sans rapport avec elle.

Ce qui protège l'espace français ou l'espace européen, ce sont peut-être les forces atomiques françaises, britanniques ou américaines, à supposer que la dissuasion se partage, en vertu des solidarités et des intérêts communs dont le pacte est l'expression ; mais ce sont bien peu vraisemblablement les mécanismes de l'Organisation. N'est-il pas d'ailleurs significatif de constater que personne, ou presque personne, aujourd'hui en Europe, à l'inverse d'hier, ne connaît seulement le nom de son général en chef ?

En même temps que les progrès technologiques et les révolutions stratégiques qu'ils entraînaient obligatoirement tendaient à rendre chaque jour plus caduque l'Organisation conçue en 1952, le monde se transformait : remontée de l'Europe, détente Est-Occident, libéralisation en Russie soviétique, manifestations d'indépendance chez les satellites européens de l'U. R. S. S., apparition de la Chine en tant que grande puissance, conflit russo-chinois, réveil du monde arabe, conflits du tiers-monde, que sais-je ! Chaque mois, chaque année a effacé, peu à peu, la structure de 1949 directement dérivée, elle, du dernier conflit mondial.

Certes, l'Europe, la coupure de l'Europe en deux, demeure un problème crucial. Mais, sans oublier pour autant la crise de Berlin, les risques d'agression que l'on croyait imminents en 1950 n'occupent plus qu'une place bien réduite dans le calcul des probabilités et l'établissement des hypothèses. Par contre, crises et conflits n'ont cessé et ne cessent de se produire dans le reste du monde. Si nous avons frôlé la guerre, c'est à cause de Cuba et si nous connaissons un conflit majeur, c'est au Viet-Nam qu'il se déroule.

Ainsi la situation s'est renversée : ce qui en 1949 pouvait, dans les domaines politique et stratégique, être considéré comme marginal, est devenu aujourd'hui, dans les mêmes domaines, l'essentiel. Il était à la rigueur concevable en 1949 que la solidarité des nations libres ne s'exercât que sur ce qui était l'essentiel, c'est-à-dire l'arrêt de la poussée communiste en Europe. Ce fut l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Mais les années passant, l'absence de solidarité, pour ne pas dire d'avantage, des mêmes nations en Amérique, en Afrique, en Asie ou dans les domaines stratégiques, est devenue chaque jour plus critiquable, voire parfois insupportable.

Il est bien difficile d'être de bons alliés sur l'Oder et d'avoir des vues ou des politiques opposées à Suez, en Afrique ou au Viet-Nam, surtout quand les contacts s'établissent par-dessus l'Oder et quand les bombes éclatent ou pleuvent sur le Viet-Nam. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.)

Continuer à axer l'effort d'application du pacte sur la même pensée politique sur laquelle il avait été orienté à ses débuts a abouti peu à peu à maintenir une apparence de solidarité sur l'accessoire et à laisser de côté, aussi bien du point de vue politique que stratégique, l'essentiel.

**M. Michel de Grailly.** Très bien !

**M. Christian de La Malène.** Face à un monde nouveau, à des problèmes nouveaux, à une stratégie nouvelle, le pacte de l'Atlantique, gelé en quelque sorte par son organisation démodée, n'a pas pu et ne peut pas jouer, dans l'intérêt commun des nations occidentales, le rôle qui aurait dû être le sien.

**M. Jean de Lipkowski.** Très bien !

**M. Christian de La Malène.** Alors que l'idée fondamentale sur laquelle il repose — je veux parler de l'indispensable responsabilité des uns et des autres — est aujourd'hui aussi utile qu'hier, alors qu'il aurait dû être le cadre dans lequel cette solidarité se définit et se manifeste, les choix et les options

essentiellles pour les uns comme pour les autres s'effectuent désormais à l'extérieur de ce cadre. C'est en dehors de l'Organisation que se joue désormais l'essentiel des problèmes de la paix comme des problèmes de la défense. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Sans même parler de stratégie, la France et l'Angleterre ont-elles consulté les Etats-Unis au moment de la crise de Suez ? L'Amérique consulte-t-elle ses alliés à chaque escalade de la guerre du Viet-Nam ?

**M. Michel de Grailly.** Très bien !

**M. Christian de La Malène.** Démodée, l'Organisation est aussi contradictoire aujourd'hui.

En Europe, même dans le domaine qui, par définition, semble être celui de l'Organisation, l'évolution politique, diplomatique, stratégique rend contradictoire l'actuelle intégration militaire.

D'une part, en effet, les nations européennes voient leurs armes et leur sol intégrés dans une organisation militaire commandée par un officier américain installé en Europe et, d'autre part, elles n'ont aucune voix au chapitre pour la définition du cadre stratégique dans lequel ces forces doivent être employées. Elles ne l'ont pas, d'abord, parce que les forces stratégiques infiniment plus puissantes et plus décisives qui couvrent et encadrent les armées intégrées sont hors de leur compétence. Elles ne l'ont pas ensuite, parce que les dirigeants américains, à bon droit et à juste titre d'ailleurs, sont en conversation permanente avec l'adversaire potentiel, avec lequel ils règlent, ou tentent de régler, la paix ou la guerre et le sort de l'Europe. Il est contradictoire de vouloir conjuguer longtemps intégration militaire et conversations unilatérales avec l'adversaire potentiel. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Ou alors ce n'est plus de solidarité qu'il faut parler, et il faut employer un tout autre terme.

L'Organisation est contradictoire également à partir du moment où des désaccords stratégiques fondamentaux séparent les participants, comme ceux qui opposent les tenants de la réponse flexible et ceux de la dissuasion globale, querelles explicables, au moins pour une part, par les différences de situation géographique des uns et des autres.

Démodée, contradictoire, l'Organisation est devenue aussi inopportune.

D'abord, à notre époque de conflits globaux et immédiatement globaux, si par malheur tel ou tel de nos alliés, et notamment les Etats-Unis, se trouvaient engagés dans un conflit de ce genre, hors de la zone couverte par le pacte, pour des raisons politiques à eux propres, sans bien entendu que nous soyons consultés, il est permis de se poser de graves questions sur le rôle ou la situation des forces étrangères stationnées sur notre sol et sur les conséquences qui en résulteraient pour notre pays.

Ensuite l'expérience permet de penser que tant que l'Organisation restera telle qu'elle est, demeureront vains tous les efforts entrepris pour orienter l'application ou les applications du pacte de l'Atlantique à partir de pensées politiques nouvelles adaptées aux réalités du monde d'aujourd'hui. Car le *statu quo*, pour les uns comme pour les autres, mais pour des raisons opposées, paraît la solution de facilité. Malheureusement, en matière politique comme en matière stratégique, la facilité n'est que rarement le dernier mot de la sagesse.

A l'évidence, ce n'est pas tout d'un coup que ces défauts de l'Organisation sont apparus ; ils se sont progressivement exagérés, mais ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que, de nos rangs, ils ont été dénoncés.

Dès les premières années, nous avons regretté le caractère exclusivement militaire et par trop régional de l'Organisation, cela au détriment d'une vision plus politique et plus mondiale. Ce caractère figé de l'Organisation à partir d'une pensée unique, nous avons dit à maintes reprises à quel point il empêchait un harmonieux développement de toutes les virtualités du pacte.

Au fur et à mesure de la remontée des nations de l'Europe, il aurait fallu, au moins pour celles ayant les moyens et le désir d'un rôle mondial, qu'elles puissent se faire entendre et écouter. Au fur et à mesure de l'apparition de la détente, il aurait fallu que ce soit l'affaire de tous et suivant l'importance de chacun. Au fur et à mesure du déplacement des conflits vers d'autres continents, il aurait fallu tenter de faire en sorte que la politique du monde libre y soit conduite de façon harmonisée. Au fur et à mesure de l'évolution stratégique, les structures et les responsabilités auraient dû être transformées.

Et qu'on ne dise pas que nos intentions n'étaient pas connues ! Qu'on ne nous dise pas que tout d'un coup nous

avons mis nos alliés devant le fait accompli. Il y a près de huit ans que le problème est officiellement posé. Chacun se souvient du memorandum de 1958 qui souhaitait une réorientation du pacte et un partage nouveau des responsabilités.

Dans un livre tout récent se trouve relatée une conversation entre le Président de la République française et le président Kennedy. On peut y lire d'une façon claire et détaillée la pensée, les demandes et les intentions françaises. A tout cela, jamais il ne fut répondu que par un dédaigneux « que la France fasse des propositions si elle croit devoir changer quelque chose et nous verrons alors », ce qui signifiait en clair que, pour sa part, on ne voyait pas qu'il y eût à changer quoi que ce soit.

Une fois, cependant, il y eut réponse. C'est quand la France manifesta sa volonté de se doter d'un arsenal atomique propre et, par là, d'avoir une stratégie nouvelle et adaptée. Alors, la L. M. F., la force multilatérale, vit tout d'un coup le jour, la L. M. F. qui semblait — mais semblait seulement — satisfaire une partie des revendications des Européens et voulait rendre sans objet les positions françaises. On sait ce qu'il en advint.

Aujourd'hui la France a tiré les conclusions de tant de silences et de refus.

**M. Michel de Grailly.** Très bien !

**M. Christian de La Malène.** Cette fois le problème est posé de façon telle qu'on ne puisse plus y échapper.

Oui, la solidarité du monde libre est essentielle, mais elle doit revêtir, pour aujourd'hui et pour demain, une autre forme que celle d'un instrument militaire plus ou moins démodé et uniquement destiné à faire face à une agression soviétique sur le front de l'Oder. La solidarité du monde libre, c'est au niveau mondial qu'elle doit s'exprimer, en Asie comme en Europe, en Amérique du Sud comme en Afrique.

Maintenant que le débat capital est ouvert, cette solidarité, si difficile à établir entre nations d'inégale importance et d'intérêts parfois opposés, cette solidarité qui doit éviter les deux écueils de l'inaction ou de la subordination, va-t-on enfin vouloir faire l'effort de la rechercher ?

Certes, il est plus facile de ne rien faire. Chacune des nations intéressées a ou peut trouver des raisons particulières, politiques, juridiques, stratégiques ou financières de se rallier au *statu quo* demandé ou désiré. Et puis, tant de voix s'élèvent, à l'extérieur comme à l'intérieur, pour déplorer ou condamner les propositions françaises !

Pour les uns, derrière l'Organisation, c'est en réalité le pacte lui-même qui est visé. La France marcherait vers je ne sais quel renversement des alliances ou je ne sais quel neutralisme.

Il est piquant d'abord de constater qu'une bonne part, une très bonne part de ceux qui font ce procès d'intentions ne se gênent guère en s'alliant avec le parti communiste ou en le soutenant pour faire élire à l'Assemblée nationale française le plus grand nombre de députés de ce parti. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Interruptions sur les bancs du groupe communiste.*)

C'est sans doute leur façon à eux de soutenir activement et efficacement la solidarité atlantique qu'ils reprochent au général de Gaulle d'ébranler. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants. — Interruptions sur les bancs des groupes communiste et socialiste.*)

En matière de solidarité, nous préférons la nôtre.

**M. Louis Boisson.** La campagne électorale est ouverte.

**M. Christian de La Malène.** Pour ce qui est du renversement des alliances, nous avons montré, lors de la crise de Cuba, spontanément, de quel côté nous étions rangés. Et pour ce qui est du neutralisme, ce qui pourrait le créer et le développer, en vérité ce n'est certainement pas l'affirmation d'une volonté de défense, l'affirmation d'une volonté de protéger ses intérêts ou ses idéaux mais, bien au contraire, de faire en sorte que se développe le sentiment que cette défense est plus ou moins assurée par d'autres et que ces intérêts sont abandonnés au bon vouloir de telle ou telle autre nation étrangère. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Pour d'autres critiques, ce que nous visons, c'est l'intégration, et nous entendons revenir aux méthodes diplomatiques du passé et au système classique des alliances. Pour ceux-là, comme je le disais tout à l'heure, l'Organisation, l'intégration a effacé l'essentiel ; l'essentiel pourtant c'est l'Alliance, une alliance comme les autres, entre quinze nations. Et je ne sache pas que les efforts



des partisans d'une fédération politique atlantique qui elle, il est vrai, renverserait les données du problème, aient reçus, ici ou là, beaucoup d'encouragements.

Remarquons d'ailleurs au passage que les mêmes fanatiques partisans de l'intégration atlantique sont aussi partisans de l'intégration européenne, en raison sans doute de la vertu magique qu'ils attachent à ce terme. Car il y a une évidente contradiction entre l'une et l'autre. On peut, pour employer cette logomachie, être Atlantique ou Européen, mais ne pas choisir entre les deux, c'est n'être ni l'un ni l'autre. (*Très bien! très bien! et applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Mais voyons un peu ce qu'il en est du retour au passé. Nul ne peut dire, il est vrai, les conséquences diplomatiques ou politiques d'une solidarité étendue à l'ensemble des problèmes du monde et à l'ensemble de la stratégie de toutes les nations occidentales. Mais chacun peut mesurer, en vérité, à quel point sont modernes et tournées vers l'avenir la conception politique et la conception de défense auxquelles on nous demande de rester fidèles, conception politique et conception de défense imaginées et mises sur pied il y a dix-sept ans, à la pire période de la guerre froide.

S'il existe des conceptions qui méritent bien le qualificatif de périmées, le reproche d'attachement à un passé révolu face à un monde transformé, on peut affirmer sans craindre de se tromper, que ce sont bien celles-là.

Pour d'autres enfin, notre politique est imprudente à cause de l'Allemagne. Ah! c'est un reproche que nous connaissons depuis longtemps.

Depuis longtemps, on nous a dit : « Sans doute, avez-vous raison, mais vous avez tort d'avoir raison car l'Allemagne va formuler les mêmes souhaits ».

En vérité, il est surprenant que vingt ans après la fin du dernier conflit, on puisse avancer que la France doit renoncer à avoir une politique, à avoir une défense nationale de peur que l'Allemagne ait une politique et une défense. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. Jean de Lipkowski.** Très bien !

**M. Christian de La Malène.** Ce n'est pas nous qui avons abandonné les contrôles, ce n'est pas nous qui avons poussé au réarmement de l'Allemagne, ce n'est pas nous qui avons proposé des forces atomiques multilatérales.

**M. Michel de Grailly.** Très bien !

**M. Paul Coste-Floret.** Qui a empêché la C. E. D. ?

**M. Christian de La Malène.** Mais l'Allemagne est un Etat, un grand Etat qui souhaite profondément sa réunification. De cela, nous entendons tenir compte et nous avons tenté d'établir, entre l'Etat et le peuple français et l'Etat et le peuple allemand, le maximum de liens possible.

C'est de cette façon réaliste, en faisant confiance à nos voisins, que nous voulons régler nos rapports et non pas sur l'absurde et défaitiste raisonnement en vertu duquel en renonçant à nous-mêmes, en renonçant à nous défendre comme à défendre nos intérêts, notre renoncement serait miraculeusement contagieux de l'autre côté du Rhin. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

**M. Pierre Comte-Offenbach.** Très bien !

**M. Christian de La Malène.** Mesdames, messieurs, le monde est lourd de menaces et de problèmes. Mais il connaît au Vietnam une véritable guerre où est impliqué le principal de nos alliés, guerre dont les développements sont imprévisibles.

La quasi-unanimité de ceux qui siègent ici désapprouvent la façon dont cette guerre est conduite et voit avec angoisse les dangers d'extension du conflit se profiler. Le traité de l'Atlantique-Nord, tel qu'il fonctionne, son organisation d'armée intégrée à l'Ouest nous paraît sans rapport avec ces problèmes, ni susceptible d'apaiser nos inquiétudes. Nous voyons difficilement en quoi un renforcement de l'intégration, que certains proposent ici, pourrait y aider. Cela nous paraît être plutôt l'inverse.

Quelle utilité, devant ce conflit, pourrait-il y avoir à se lier davantage, à se trouver automatiquement impliqués davantage dans une guerre et dans une politique dont nous désapprouvons méthodes et objectifs et sur lesquelles nous n'avons ni droit de regard, ni mot à dire ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Michel de Grailly.** Très bien !

**M. Christian de La Malène.** C'est seulement en rendant au traité sa véritable dimension que l'alliance, en Asie comme en Afrique, retrouvera sa véritable valeur. Ce n'est pas en se voilant les yeux, en faisant des procès d'intention ou en se livrant à des spéculations sur des changements de politique intérieure que l'on fera disparaître les réalités.

Abandonner les réalités d'hier pour tenter de faire face en commun à celles d'aujourd'hui, dans l'intérêt de chacun, c'est-à-dire en fait dans l'intérêt de la liberté et de la paix, voilà en fin de compte à quelle tâche la France convie les autres nations. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

**M. le président.** La parole est à M. Pleven. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique.*)

**M. René Pleven.** Monsieur le Premier ministre, au cours de l'émission télévisée intitulée « Face à face », que M. Abelin évoquait hier après-midi et qui constitua comme le lever de rideau de la présente session du Parlement, vous déclariez : « Nous sommes dans un régime qui n'est ni présidentiel, ni parlementaire ».

Je suis bien d'accord avec vous et il m'est agréable de le reconnaître. Nous ne sommes en effet ni dans un régime présidentiel, ni dans un régime parlementaire authentiques. Car, ni dans l'un, ni dans l'autre, il n'eût, à mon sens, été possible à un chef d'Etat d'adresser au président des Etats-Unis la lettre que le Président de la République française lui a envoyée le 11 mars pour lui signifier le retrait des forces françaises du commandement atlantique, après ne s'en être entretenu qu'avec vous-même et deux membres du Gouvernement, sans que celui-ci ait été convié dans son ensemble à en délibérer et chacun appelé à donner son avis.

Que pensent d'eux-mêmes ceux qui n'ont pas été consultés ?

M. le Premier ministre nous a dit que la Constitution ne lui faisait pas obligation juridique de convoquer l'Assemblée nationale immédiatement après l'élection présidentielle et un changement de gouvernement pour lui présenter le nouveau ministère et son programme. Que cette obligation ne soit pas érite dans la Constitution, à mon avis, importe peu.

Si vous aviez davantage la fibre démocratique (*Protestations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T. — Rires et applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste*) aucune prescription particulière ne serait nécessaire pour vous faire sentir qu'avant de rendre publique une décision d'importance capitale comme l'est votre dénonciation de l'O. T. A. N., le Gouvernement devait informer de ses motifs et de ses objectifs les élus du pays et leur donner l'occasion de faire entendre leur voix. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Ce faisant, vous n'auriez ni créé un précédent dangereux, ni faussé le jeu normal des institutions, bien au contraire.

De même qu'il faut arriver à concilier la stabilité de la monnaie avec l'expansion économique, la stabilité gouvernementale doit s'accorder et s'accompagner d'une vie et de pratiques démocratiques.

Vous manifestez un grand respect verbal pour le contrôle du Parlement. Vous auriez pu alors avoir le souci de le faciliter, par exemple en distribuant aux députés, avant ce débat, comme cela aurait été certainement fait dans toutes les grandes nations démocratiques, un Livre blanc qui aurait réuni les pièces essentielles d'un dossier aussi complexe que celui de l'O. T. A. N., sur lequel, pour porter un jugement objectif, il faut souvent pouvoir se référer aux documents.

Mais vous n'avez rien fait de cela et, une fois de plus, le pays a donc été mis devant le fait accompli.

Annoncée par la conférence de presse du 21 février, notifiée à nos alliés par les messages du 11 mars, explicitée, si l'on peut dire, par les aide-mémoire publiés le 1<sup>er</sup> avril, la décision de retirer nos forces d'un commandement institué en commun, de signifier à nos alliés un calendrier d'évacuation pour des quartiers généraux et des installations militaires établis pour la défense collective, ne laisse place à aucune discussion. Ni à l'intérieur, où les Français n'ont qu'à enregistrer et à se tenir tranquilles, ni à l'extérieur, où les alliés n'ont qu'à exécuter... et à déménager. Dans un an vous voudriez que la place soit nette !

La méthode du fait accompli, hélas! nous l'avons, nous Français, durement connue et ressentie pendant les trente-cinq dernières années. Venant d'un pays comme la France qui a tant contribué à l'établissement d'un certain ordre et d'un certain droit international (*Très bien! très bien! sur de nombreux bancs du centre démocratique et du rassemblement démocratique*),

une telle méthode surprend et choque. L'exemple donné est dangereux et déplorable. Il ne faudra pas s'étonner si plus tard il est invoqué contre nous par d'autres pays pour tenter d'excuser des actions plus douteuses et moins justifiables encore. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

Je passe, car il est vraiment pénible de s'arrêter longuement à cet aspect des choses, sur l'inélégance du geste. Passons aussi sur les sentiments de ceux auxquels nous demandons de partir dans ces conditions, sur les remous provoqués dans les opinions politiques des quatorze pays alliés, sur les réactions de nos amis américains et canadiens qui croyaient, en toute sincérité et bonne foi, que la présence de leurs forces militaires aux alentours de quelques villes de notre territoire en temps de paix offrait une garantie supplémentaire tant de leur sécurité que de la nôtre, et qu'elle était destinée à éviter de nouveaux cimetières alliés dans les villages de Normandie, de la Somme et de l'Alsace. (Applaudissements sur les mêmes bancs. — *Murmures sur quelques bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Certes, l'on peut penser que la « real politik » n'a que faire de la reconnaissance et des bons sentiments. Mais je doute, monsieur le Premier ministre, qu'une politique vraiment réaliste puisse, de nos jours, faire fi des sentiments profonds des peuples et qu'en l'occurrence il soit sage pour la France de ruiner peu à peu ce capital d'estime, de confiance, d'amitié...

**M. Michel de Grailly.** Il est tout de même extraordinaire que, selon vous, la France ait toujours tort !

**M. le président.** Vous n'avez pas la parole, monsieur de Grailly !

**M. René Pleven.** Je parle de ce que je sais.

**M. Roger Souchal.** Vous ne savez pas grand-chose.

**M. René Pleven.** ... de ruiner, disais-je, ce capital d'estime, de confiance et d'amitié que notre pays, depuis bientôt deux siècles, a accumulé outre-Atlantique.

Le Gouvernement a donc décrété qu'il n'était pas possible de négocier et qu'il devait tirer les conséquences « de l'impossibilité de modifier, d'un commun accord, et dans des conditions satisfaisantes, les dispositions en vigueur dans l'organisation du traité de l'Atlantique-Nord ».

Mais, je le demande, où et quand le Gouvernement français a-t-il donc eu les négociations qui lui ont permis d'arriver à ces conclusions ? Les conversations, au hasard des rencontres et des circonstances mentionnées hier par M. le Premier ministre, m'ont paru d'assez médiocres alibis. Et quel démenti leur apportent dans leurs formes courtoises les réponses anglaise et américaine publiées hier.

**M. Michel de Grailly.** Courtoises ?

**M. René Pleven.** Quel démenti leur apporte aussi l'interview du secrétaire d'Etat américain publiée cette semaine par un grand hebdomadaire français et dans laquelle M. Rusk déclare : « La France n'a présenté aucune proposition de réforme de l'O. T. A. N. En diverses occasions, au cours de ces trois dernières années, le Gouvernement français a manifesté l'intention de présenter des propositions, et ses alliés de l'O. T. A. N. ont indiqué clairement qu'ils étaient disposés à recevoir ces propositions et qu'ils les examineraient avec le plus grand soin ».

M. Rusk a-t-il menti ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste. — Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. Georges Pompidou, Premier ministre.** Vous préférez que ce soit le Gouvernement français qui ait menti ? (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Exclamations sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

**M. René Pleven.** Je pose la question.

**M. Michel de Grailly.** Il paraît scandaleux que les « autres » aient toujours raison !

**M. André Voisin.** L'étranger !

Nombreuses voix sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste. Répondez, monsieur le Premier ministre ! Répondez nettement ! (*Vives exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

*Un député socialiste.* Répondez, monsieur le Premier ministre.

**M. Roger Souchal.** Il l'a déjà fait.

**M. le président.** Veuillez cesser ces interruptions, mes chers collègues.

Seul M. Pleven a la parole.

**M. René Pleven.** Que s'est-il donc passé depuis qu'à cette tribune même, au mois d'octobre dernier, M. Couve de Murville, répondant à plusieurs orateurs qui avaient exprimé leurs inquiétudes à l'égard des intentions du Gouvernement au sujet de l'alliance atlantique, disait que celui-ci avait exprimé le désir que, d'accord avec nos alliés, il fût procédé à une réforme de l'organisation militaire de l'alliance avant 1969 ?

Et M. le ministre des affaires étrangères ajoutait : « Il n'y a pas de surprise et le délai n'a rien de très court. Ce que nous voulons, c'est que l'on discute raisonnablement de l'affaire. »

Je ne rougis pas d'avoir été de ceux qui furent alors rassurés — et donc trompés — par cette déclaration. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

**M. Jules Moch.** Très bien !

**M. René Pleven.** Je pensais qu'elle liait le Gouvernement et aussi le chef de l'Etat dont vous êtes le porte-parole devant le Parlement et qui allait quelques semaines plus tard, sans avoir rectifié ou démenti vos propos, demander à nouveau la confiance du pays.

Or, je le répète, où et quand avez-vous cherché à discuter raisonnablement ? A qui avez-vous jamais présenté un plan de réorganisation de l'O. T. A. N., soumis des propositions concrètes ?

A aucun moment, nos alliés n'ont été saisis de propositions précises. Pourtant, depuis des années, ils ne cessent de les réclamer. Nos interlocuteurs nous demandaient : « Mais, enfin, le général de Gaulle nous dit toujours ce qu'il ne veut pas. Il ne nous dit jamais ce qu'il veut. »

**M. Michel de Grailly.** Il vient de le faire.

**M. René Pleven.** Depuis votre memorandum de 1958, tous les présidents successifs des Etats-Unis vous ont invités à avancer des propositions concrètes. Vous n'avez jamais répondu à ces invitations. Vous avez attendu le moment où nos alliés des mauvais jours rencontraient le maximum de difficultés au Sud Viet-Nam...

**M. Michel de Grailly.** Ils les ont bien cherchées !

**M. René Pleven.** ... pour leur notifier des décisions unilatérales et pour leur dire : « U. S. go home ! » (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste. — Vives exclamations et protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. Michel de Grailly.** C'est incroyable d'entendre cela ! Ce n'est pas notre faute.

**M. René Pleven.** Il suffit d'observer l'enchaînement des événements depuis la dernière conférence de presse du chef de l'Etat pour arriver à la conviction qu'en fait vous n'avez jamais eu l'intention de négocier une réforme de l'O. T. A. N.

**M. Edmond Nessler.** Qu'en savez-vous ?

**M. René Pleven.** Votre hâte si insolite, les délais si brefs que vous avez signifiés démontrent que vous n'avez eu qu'un but : créer le plus vite possible l'irréversible, c'est-à-dire pour nous l'irréparable. (*Mouvements divers sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Les conventions bilatérales, multilatérales même, que vous proposez n'ont d'autre objet que de régler les modalités de départ de nos alliés, le statut de nos forces en Allemagne, les mille et une questions de détail que soulève la liquidation de dix-sept ans de vie et de travail en commun.

Mais les grands problèmes qui auraient dû être le sujet de la négociation que vous nous aviez annoncé vouloir offrir, vous n'avez pas proposé d'en discuter avant d'agir, comme vous l'aviez promis ici. Vous nous avez trompés sur vos intentions, vous ne les avez pas dites à la nation.

Détestable vis-à-vis de nos alliés atlantiques, la méthode suivie est tout aussi critiquable dans le cadre des rapports généraux entre l'Est et l'Ouest, dans ce que je continuerai d'appeler, qu'on m'en excuse, le monde communiste et le monde libre.

D'un coup, sans rien négocier, sans rien demander en échange le Gouvernement français vient de faire à l'U. R. S. S. un cadeau vraiment royal : le renvoi des troupes américaines de France.

Depuis des années, dans toutes les négociations entre l'Est et l'Ouest, la fameuse question du retrait simultané des troupes soviétiques et des troupes américaines n'a cessé d'être évoquée. Partisans et adversaires du dégagement se sont affrontés mais du moins étaient-ils tous d'accord sur un point, c'est qu'au cas où un désengagement se produirait il devrait être simultané, réciproque et équilibré.

Et voilà que de son seul fait, sans consulter ses alliés, rompant une solidarité occidentale sans laquelle il ne pourrait en fait prétendre à une quelconque sécurité, le Gouvernement agit en sorte que les forces américaines et canadiennes sont amenées à quitter le territoire français, c'est-à-dire un élément essentiel du dispositif stratégique et des lignes de communication.

Nos amis partiront sans que rien ait été négocié avec les Soviétiques, sans qu'aucune force russe ait quitté une parcelle de ces territoires où cependant leur présence n'est guère souhaitée, qu'il s'agisse de la Pologne ou de la Hongrie.

Les Américains ne pourront plus compter que sur Anvers ou Amsterdam pour y décharger leurs approvisionnements. La Rochelle, Saint-Nazaire et autres ports leur seront fermés, mais les Soviétiques, pour amener leurs troupes et leur matériel en Allemagne de l'Est continueront, eux, de bénéficier des mêmes facilités qu'auparavant.

Qu'avons-nous obtenu ou même cherché à obtenir à l'Est ?

Nous affaiblissons l'O. T. A. N., mais en quoi le pacte de Varsovie est-il affaibli ? Bien plus, il y a quelques jours, à Moscou, du haut de la tribune du vingt-troisième congrès, M. Brejnev, démentant sans vergogne son ambassadeur à Paris, M. Zorine, proclamait : « Nous allons encore renforcer notre coopération dans le domaine militaire, notamment le système de défense du pacte de Varsovie, afin de faire face à toute agression de l'impérialisme. Actuellement tous les pays socialistes sont groupés en un seul bloc et sont prêts à porter un coup décisif à tout agresseur quel qu'il soit ».

**M. Michel de Grailly.** A chacun ses satellites !

**M. René Pleven.** A quelques semaines du voyage à Moscou du Président de la République, le Gouvernement français aurait pu dire aux Russes : « Si la France demande aux Américains de quitter son territoire, que donnerez-vous en échange ? Etes-vous prêts à évacuer la Hongrie ou la Pologne ? ». Pareil langage eût été compris partout, même à Moscou, et certainement plus encore des peuples hongrois et polonais.

Ainsi, les Américains vont quitter la France ; mais dix ans après Poznan, dix ans après Budapest, les Russes, eux, ne bougeront pas.

Etrange diplomatie, en vérité ; mais diplomatie, je le reconnais, logique avec elle-même, puisqu'elle refuse de négocier aussi bien avec ses alliés qu'avec, je ne dirai pas l'adversaire, mais plutôt la partie adverse. Le résultat, c'est que la France qui ira en juin à Moscou ne sera pas une France plus forte, mais une France plus faible. Elle aura déjà joué sa carte et elle l'aura jouée pour rien. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Vous ayant dit ce que nous pensons de la méthode suivie, monsieur le Premier ministre, il me faut maintenant vous dire ce que nous pensons du fond des choses.

A l'appui de sa décision, le Gouvernement français invoque essentiellement deux arguments : le premier, c'est que la menace soviétique a diminué. Certes, je reconnais volontiers — car c'est une évidence — qu'à l'Est quelque chose a changé, et il faut s'en féliciter, mais permettez-moi de vous rappeler que le chef de l'Etat à Strasbourg, en 1961, évoquant le danger qui pesait sur l'Occident, s'écriait : « Devant ce danger, il n'y a pas de meilleure garantie pour la France que l'unité, et pour les pays du monde libre la solidarité. Sans cette unité, sans cette solidarité, la foudre ne serait pas loin de tomber ».

Que s'est-il donc passé depuis 1961, pour donner à certains de vos orateurs du dimanche l'admirable certitude que l'Occident ne risque plus la foudre ?

Nous constatons, nous, que depuis 1961 il y a eu les crises de Berlin et de Cuba, la disparition comme dans une trappe de M. Khrouchchev, la reprise de l'offensive communiste en Indochine. Nous constatons, après comme avant le vingt-troisième

congrès, qu'il n'existe que fort peu de démocratie en U. R. S. S. et que, par conséquent, les surprises, les retournements soudains y sont toujours possibles. Nous constatons que les négociations sur le désarmement n'ont fait aucun progrès et que l'Allemagne est toujours coupée en deux par le mur de la honte.

Cependant si la guerre froide est moins virulente, si la menace paraît avoir, malgré tout, diminué, peut-on dire, comme vous l'avez suggéré hier, monsieur le Premier ministre, que l'O. T. A. N. contribue à la perpétuer ? Nous pensons, nous, que c'est tout le contraire et que l'O. T. A. N. a grandement contribué à la détente.

Contrairement aux sombres prédictions que j'ai entendues si souvent avant la ratification du pacte de l'Atlantique, les deux blocs n'ont pas conduit à la guerre. Leur équilibre a assuré la paix. Les Soviétiques ont dû marquer le pas.

Prenez garde qu'en affaiblissant unilatéralement l'un des deux blocs vous ne rompiez l'équilibre. Prenez garde de ne pas faire naître à Moscou de nouveaux espoirs et de ne pas y encourager les tendances les plus dures !

En vérité, plutôt que d'exagérer, pour justifier vos actions, quelques signes de détente, il eût été à mon avis plus honnête pour vous de dire : « Nous choisissons le moment présent parce qu'il nous paraît le plus opportun pour nous retirer d'un système que nous n'avons jamais accepté ».

Pour justifier sa dénonciation de l'O. T. A. N. le Gouvernement affirme — et c'est son deuxième argument — que les facilités accordées à nos alliés en territoire français, ainsi que l'intégration, même partielle, des forces atlantiques pourraient entraîner notre pays dans un conflit qui ne le concernerait pas et serait incompatible avec l'indépendance de la France.

Sur le premier point vos porte-parole ont répété depuis plusieurs semaines : « Le danger n'est plus en Europe. Il est en Asie. Les Américains risquent, à cause du Viet-Nam, de provoquer une guerre avec la Chine et cette guerre peut déclencher une conflagration générale entre l'U. R. S. S. et les Etats-Unis. Il faut donc éviter que l'Europe y soit impliquée ». Mais vous savez fort bien que non seulement l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord réserve l'entière décision à chaque gouvernement, mais encore que les décisions qui doivent être prises aux divers stades d'alerte de l'O. T. A. N. le seraient en pleine souveraineté par les gouvernements nationaux membres de l'alliance.

En outre, à supposer qu'éclate un conflit sino-américain en Asie, pourquoi l'O. T. A. N. y serait-elle impliquée, alors que la zone couverte par le traité s'étend seulement à l'Europe et à l'Atlantique Nord ? L'O. T. A. N. a-t-elle été attirée dans la guerre de Corée ? Et lorsque nous étions nous-mêmes engagés en Indochine, l'O. T. A. N. n'y a pas été pour cela entraînée.

Et puisque vous ne cessez de dire que l'arme atomique n'a de vertu que dissuasive, que depuis que la Russie s'est dotée d'un armement nucléaire capable de frapper directement les Etats-Unis, les Américains n'emploieront plus cette arme au profit d'aucun de leurs alliés, comment pouvez-vous prétendre à la fois que, par crainte de représailles, les Etats-Unis ne l'utiliseront pas pour protéger l'Europe, mais qu'ils pourraient l'employer pour défendre le Sud Viet-Nam ou pour attaquer la Chine ?

*Un député socialiste.* Très bien !

**M. René Pleven.** Quant à l'affirmation que la souveraineté française n'a pas été sauvegardée sur les bases américaines en France, il faut débayer ce débat d'allégations contraires à la vérité et qui ont été répandues pour égarer l'opinion.

J'ai lu, par exemple, avec surprise, qu'un ministre — dont je connais la bonne foi, mais qui n'a sans doute pas eu entre les mains une documentation complète — avait déclaré qu'en cas de conflit armé en Asie opposant l'U. R. S. S. et les Etats-Unis, la France serait exposée à des attaques atomiques russes parce que, faute d'exercer sa pleine souveraineté sur les bases utilisées sur notre territoire par l'armée de l'air des Etats-Unis, elle ne pourrait garantir que ces bases ne seraient pas employées pour des opérations contre la Russie.

Cette assertion est fautive. Les ministres qui vous ont précédés, les serviteurs de l'Etat, militaires ou diplomates, qui négociaient au nom de la France à cette époque, ont toujours eu autant que vous, messieurs, le souci de la souveraineté nationale. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique et du groupe socialiste.*)

Aux termes de l'accord du 4 octobre 1952, un détachement français est stationné sur toutes les bases aériennes américaines. L'officier français commandant ce détachement contrôle l'accès, conjointement avec le commandant américain, de toutes les installations des bases. Il ne peut lui être opposé aucune zone interdite.

En dehors des missions opérationnelles accomplies pour les besoins de l'O. T. A. N. — et il n'y en a pas, tant que la paix règne dans les zones couvertes par le traité — les opérations effectuées au départ des aéroports situés en France ne peuvent être entreprises qu'après accord entre les deux gouvernements.

Par un échange de lettres intervenu à la même date du 4 octobre 1952, le gouvernement américain s'est formellement engagé à ne pas introduire d'armes non conventionnelles sur les bases ou installations mises à sa disposition en France sans consultation ni accord préalable du Gouvernement français.

D'autre part, en vertu d'un accord Bidault-Dulles du 8 avril 1954, le gouvernement américain a reconnu, et je cite : « que l'utilisation des bases et installations mises à la disposition du gouvernement des États-Unis en France sera, en temps de crise, soumise à une décision conjointe des États-Unis et de la France, compte tenu des circonstances du moment ».

Cette clause est analogue à celle qui a été utilisée dans les accords similaires entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. En application de ces dispositions, et contrairement à ce qui a été dit, les vols américains à destination du Congo au départ de France, à l'époque de l'opération des Casques bleus, ont fait régulièrement l'objet d'une demande américaine d'autorisation. C'est votre Gouvernement, je crois, monsieur le Premier ministre, qui a accordé cette autorisation. (*Exclamations et rires sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Quant à l'accord du 8 décembre 1958 sur le système de communications et de dépôts de l'armée de terre américaine en France, dont le texte avait été préparé avant le 13 mai 1958, c'est vous, monsieur le ministre des affaires étrangères, qui l'avez signé. Vous n'avez donc pas jugé qu'il menaçait l'exercice de la souveraineté française. Tout au plus l'avez-vous assorti d'une clause de dénonciation divisée en deux périodes d'un an, dont j'ai le regret de constater aujourd'hui qu'elle n'a pas été respectée, pas plus d'ailleurs que vous ne respectez l'accord du 27 février 1951 au sujet de l'entrepôt de matériel aéronautique, ou l'accord du 4 octobre 1952 sur les bases aériennes, ou l'accord du 30 juin 1953 relatif à l'oléoduc, tous accords qui devaient durer autant que le Pacte Atlantique, sauf dénonciation par consentement mutuel.

J'examinerai maintenant en quoi consiste cette fameuse « intégration » atlantique, si contraire selon vos dires à notre souveraineté, si dangereuse pour notre sécurité, si susceptible de nous entraîner dans un conflit que nous n'aurions pas voulu, comme si, soit dit en passant, il pouvait exister des conflits que nous aurions voulu !

En fait il s'agit de l'institution d'un commandement allié en Europe, intitulé Saceur dépendant d'un groupe permanent qui est le seul organisme du Pacte composé des représentants de trois puissances seulement : la France, l'Angleterre et les États-Unis.

Le groupe permanent relève d'un comité militaire subordonné à l'organisme suprême, le conseil de l'Atlantique Nord où toutes les décisions, en vertu d'une règle qui aurait dû vous plaire, sont prises à l'unanimité.

En d'autres termes, le commandant suprême en Europe reçoit ses ordres du conseil où chaque membre de l'alliance dispose d'un droit de veto.

Quant à ses pouvoirs et fonctions en temps de paix, le commandant suprême est, d'une part, chargé de préparer des plans de défense, plans qui sont établis sur la base de ce qu'il est convenu d'appeler « le concept stratégique », lequel doit, à son tour, recevoir l'approbation du conseil.

D'autre part, sur le plan des forces et du personnel, il n'y a d'autre intégration que celle de certains états-majors en fait, pour ce qui nous concerne très directement, SACEUR et l'état-major de Fontainebleau pour les troupes terrestres, dont le commandement est traditionnellement confié à un Français.

Pour les unités elles-mêmes, celles qui sont affectées au commandement de l'O. T. A. N., c'est-à-dire, pour la France, essentiellement les forces aériennes et terrestres stationnées en Allemagne, les seuls pouvoirs du commandant suprême en temps de paix concernent leur entraînement, ce qui se traduit périodiquement par des manœuvres interalliées dans la mesure où les gouvernements acceptent que leurs forces y participent.

Le commandant suprême en temps de paix ne peut déplacer, contre le gré d'un État membre, ni un homme ni une arme.

Je ne pense pas qu'aucun militaire français appartenant à nos forces stationnées en Allemagne depuis la création de l'O. T. A. N. ait jamais eu l'impression qu'il recevait des ordres de Washington. Je pense, au contraire, que le sentiment domi-

nant a toujours été qu'en Allemagne ce n'étaient pas les Européens qui étaient là pour le compte des Américains, mais les Américains qui y étaient pour le compte des Européens. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

En outre, l'existence du commandement suprême atlantique avait permis, après l'échec de la C. E. D., de résoudre le très délicat problème de la contribution allemande à la défense occidentale.

A cet égard, les accords de Paris d'octobre 1954 forment un tout. Ils prévoyaient, en effet, tout à la fois l'affectation au commandement suprême des forces des trois ex-puissances occupantes qui demeuraient stationnées en Allemagne, la subordination des forces allemandes à ce commandement, la détermination de leur niveau, la renonciation de la République fédérale à la fabrication des armes atomiques et la présence de divisions britanniques sur le continent.

En retirant ses forces en Allemagne du commandement atlantique, le gouvernement français rompt l'équilibre des accords. Il autorise nos alliés de l'U. E. O. à réexaminer leurs propres engagements. Il pose au gouvernement allemand le difficile problème du statut de nos forces en Allemagne fédérale.

Mais il y a plus grave. Dans une récente interview télévisée, M. le ministre des affaires étrangères, après avoir exercé son ironie contre les stratèges en chambre, déclarait : « L'arme atomique n'a rien à voir avec l'organisation atlantique, n'a rien à voir avec le commandement international ou le commandement intégré. Le propre de l'arme atomique — et il n'y a aucune espèce de perspective que cela change — est d'être une arme nationale. »

Ayant toujours voté les crédits que vous nous avez demandés pour doter la France de cette arme, je me crois en droit de rappeler à M. le ministre des affaires étrangères que ceux qui ne sont pas des stratèges en chambre, ceux à qui le Gouvernement confie la garde et le maniement de la force de frappe lui diraient que son emploi éventuel et même simplement sa sécurité dépendent étroitement d'un système radar de détection lointaine qu'il a fallu des années pour édifier et qui a coûté à quinze nations de l'Alliance des milliards de nouveaux francs.

Ce système d'alerte est, par nécessité, un système intégré qui s'étend de la Norvège à la Turquie. Toutes les informations qu'il procure convergent vers des installations actuellement situées en France. Il est indispensable pour permettre, en cas d'agression, de prendre les décisions nécessaires dans les délais très courts qui s'imposeraient. Sans un tel système, il n'y a pas de défense aérienne valable, pas plus dans le cadre de l'O. T. A. N. que dans le cadre national où nos moyens sont et resteront, pour un temps indéterminé, tout à fait insuffisants faute de crédits et inefficaces, faute d'être géographiquement suffisamment éloignés de nous. Sans un tel système, la force stratégique française, qui en dépend complètement, est, je le répète, aveugle et sourde et serait exposé à être détruite au sol avant d'avoir pu prendre l'air pour sa sauvegarde.

A quoi serviront, sans réseau de détection et d'alerte, les milliards consacrés à la force nucléaire stratégique ?

A quoi serviront les silos souterrains que nous creusons à grands frais pour y héberger les fusées qui doivent permettre d'éviter la solution de continuité qui existera entre les Mirage IV qui seront démodés dans quelques années et les vecteurs de l'avenir et les sous-marins atomiques qui ne seront pas en service avant longtemps encore ?

Je ne révèle pas de secret, car la presse l'a visité, en rappelant que le P. C. de Taverny dépend complètement des informations qui lui sont fournies par les calculateurs électroniques de l'O. T. A. N. où sont dépouillées et interprétées en quelques minutes les données recueillies par le réseau radar de détection de l'O. T. A. N., aux aguets vingt-quatre heures par jour du cap Nord à l'Anatolie.

Ce réseau est la clé de voûte de notre défense atomique, c'est elle qui est celle de la défense de tous nos alliés.

Allez-vous le démanteler de votre propre initiative ? Et si vous comptez sur un accord avec nos alliés pour qu'il reste à notre service lorsque son cerveau aura cessé d'être en France, que devient alors votre prétention de défense indépendante qui ne veut rien devoir à personne ? (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

Je demande au Gouvernement de ne pas éluder la réponse à la question que je vais lui poser.

Oui ou non, avant d'entériner dans ces domaines des décisions qui pourraient être si lourdes de conséquences, les instances militaires françaises compétentes ont-elles été consultées ?



Je le demande à M. le Premier ministre, que la Constitution, par son article 21, rend responsable de la défense du pays.

J'affirme que vous vous êtes lancés dans le démantèlement de l'O. T. A. N., dans la démolition de l'édifice, avec une précipitation singulière, sans avoir exactement déterminé à l'avance ses répercussions ni pour notre propre sécurité ni — ce qui est peut-être moralement pire — pour la sécurité de certains de nos alliés.

Il semble que vous, qui accusez si souvent vos critiques de céder à je ne sais quelle mystique de l'intégration, ayez cédé à une mystique inverse, celle de l'indépendance nationale absolue.

**M. Michel de Grailly.** Elle est préférable.

**M. le président.** N'interrompez pas M. Pleven.

**M. René Pleven.** Je respecte votre opinion, monsieur de Grailly.

Or, faut-il le répéter, si l'intégration ne résout pas tous les problèmes, l'indépendance nationale totale les résout encore moins, surtout lorsqu'il s'agit de défense et de sécurité. Elle ne les résout pas même pour les Etats-Unis. Comment les résoudrait-elle pour la France ? Car s'il est vrai que la France a désormais les moyens de commencer une guerre nucléaire, vous savez bien qu'elle n'a pas ceux de la finir ! (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

Le ministre des affaires étrangères a expliqué, voilà huit jours, aux auditeurs assez surpris d'Europe n° 1 que faire travailler ensemble à des études, à des plans qu'ils pourraient avoir à exécuter ensemble des officiers et des généraux français, anglais, américains et autres, c'était glisser vers la perte de notre indépendance ! Il nous a dit qu'un pays qui ne se sent pas, en temps de paix, seul responsable de sa défense perd sa personnalité militaire.

Laissez-moi vous répondre que rien ni personne ne fera croire au peuple français, en 1966, que, même avec la force de frappe, il peut, à lui seul, contre une agression venue de l'Est, assurer sa sécurité.

Aucune propagande ne fera croire au soldat, à l'aviateur, au marin de 1966 que, quels que soient sa valeur, son patriotisme, son entraînement, il pourrait, tout seul, quelles que soient ses armes, protéger le territoire national.

Militaires de carrières ou du contingent sont en avance de vingt-cinq ans sur vos conceptions. (Rires et applaudissements sur les mêmes bancs.)

Les exercices combinés, l'effort au coude à coude, le sentiment d'appartenir à un vaste ensemble où chacun joue son rôle en s'appuyant sur les plus puissants arsenaux qui soient au monde, donnaient à nos forces l'assurance qu'en cas d'agression, les chances seraient au moins égales.

Vous ne les convaincrez pas — et leur moral en est déjà affecté — qu'après le retrait de l'O. T. A. N., elles seront mieux équipées, mieux commandées, bref plus aptes à protéger la patrie.

Les sentiments du peuple ne tarderont pas à rejoindre ceux de l'armée et comme personne ne vous fera l'injure de penser que vous n'avez pas vu l'évidence, la nation ne tardera pas à se dire que si vous vous êtes engagés sur la pente où vous prétendez nous entraîner, c'est parce que vous comptez bien que, de toute manière, en cas d'agression venue de l'Est, grâce aux quatorze pays qui seront restés dans l'O. T. A. N., vous conserverez en fait le bénéfice de sa protection.

Ce sentiment-là — et vous savez bien qu'il existe chez une partie de ceux qui vous applaudissent — est bien plus dangereux pour l'esprit national de défense que la participation d'officiers français à des états-majors multinationaux. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

Nous refusons, quant à nous, de n'être plus membres à part entière de l'alliance atlantique, de ne plus exercer notre influence dans sa direction.

Nous nous refusons à voir le conseil atlantique quitter Paris pour Londres, comme viendrait de le proposer le gouvernement anglais...

**M. Pierre Comte-Offenbach.** Vous pensiez vraiment être membre à part entière ? (Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du centre démocratique.)

**M. René Pleven.** ...d'autant plus que par la force des choses la place que la France laissera libre dans l'O. T. A. N. sera

prise par d'autres et que le problème allemand ne perdra rien de son acuité, bien au contraire.

Au lieu de pratiquer une politique négative, d'irriter tous nos alliés et de susciter de nouvelles difficultés pour tous et d'abord pour lui-même, le gouvernement français aurait pu prendre des initiatives auxquelles nous aurions, pour notre part, apporté notre appui.

Lorsqu'en octobre dernier M. Couve de Murville déclarait, au nom du Gouvernement, qu'il fallait raisonnablement discuter de la réorganisation de l'O. T. A. N., nous pensions, monsieur le Premier ministre, que vous vous attacheriez à résoudre les vrais problèmes posés par les changements intervenus depuis 1949.

Pour moi, comme pour M. de La Malène d'ailleurs, j'en vois deux principaux.

Le premier résultat de la modification intervenue dans le rapport des forces entre Européens et Américains. L'Europe libre de 1966 n'est plus celle qui relevait ses ruines en 1949. Nous en sommes bien d'accord. Elle souhaite devenir le partenaire égal des Etats-Unis, ce que le président Kennedy appelait le « deuxième pilier de la sécurité occidentale ». Cela doit logiquement entraîner des conséquences dans l'organisation du commandement.

Dans ce domaine, vous auriez pu proposer à nos alliés, et singulièrement à nos alliés américains, certaines réorganisations. De même que dans le Marché commun on vient de se mettre d'accord pour une présidence tournante de la commission européenne fusionnée, on aurait pu prévoir que, dans un premier temps, le commandant en chef en Europe fût alternativement un Américain et un Européen, et qu'ensuite le commandement en Europe fût toujours confié à un Européen, sauf dérogation formellement acceptée par l'unanimité des membres européens de l'O. T. A. N.

**M. le Premier ministre.** Il y aurait alors les années sans bombe et les années avec bombe. (Rires et applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

**M. René Pleven.** Ce n'est pas par une plaisanterie, monsieur le Premier ministre, qu'on écarte une suggestion positive.

**M. le Premier ministre.** Ce n'est pas une plaisanterie, monsieur Pleven. C'est bien plus grave ! (Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

**M. Pierre Comte-Offenbach.** C'est même très sérieux !

**M. le président.** Monsieur Comte-Offenbach, vous n'avez pas la parole.

**M. René Pleven.** Le deuxième changement fondamental résulte de faits que personne ne peut contester.

D'une part, l'Amérique est devenue vulnérable à des attaques atomiques russes. D'autre part, même si leurs forces sont de niveaux très inégaux, il y a désormais dans l'alliance trois puissances atomiques, dont deux sont européennes.

Le problème de la sécurité de l'Europe se pose donc dans des termes différents de ceux de 1949 et je déplore aussi bien l'attitude que nos amis américains ont prise en face des transformations survenues que celle que vous avez adoptée vous-même.

Parce que la Russie pouvait désormais atteindre le territoire américain avec ses engins nucléaires, vous avez professé que les Etats-Unis ne se hasardaient pas à déclencher contre un agresseur de la France ou de ses voisins du continent européen la riposte nucléaire.

Vous avez affirmé que les garanties de sécurité qu'un peuple, si puissant soit-il, s'il était exposé à des représailles nucléaires, pouvait donner à d'autres peuples étaient désormais illusoire et qu'il fallait s'en remettre à notre seule force de frappe.

Cela reviendrait à dénier toute valeur aux engagements solennels d'assistance contenus dans le pacte atlantique. La mesure que vient de prendre le Gouvernement serait donc une demi-mesure. Ce n'est pas alors de l'organisation, mais de l'alliance que la France aurait dû se retirer.

Répondre en revanche, comme on l'a fait à Washington, que la question ne se pose même pas et que c'est faire injure aux Etats-Unis que de douter de leur détermination à défendre l'Europe par tous les moyens, c'est aller à l'encontre du fait de l'inquiétude européenne.

La question se pose donc et il est certainement regrettable que nos amis américains aient souvent sous-estimé les inquiétudes de l'Europe.

**M. Jean de Lipkowski.** Très bien !

**M. René Pleven.** L'hésitation des Etats-Unis à nous aider à créer nos forces nucléaires nationales a été une grave erreur. (Très bien ! très bien ! sur quelques bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

**M. Michel de Grailly.** Je croyais que vous les désapprouviez.

**M. René Pleven.** Si vous ne comprenez pas, monsieur de Grailly, je vous expliquerai dans les couloirs ! (Rires sur les bancs du centre démocratique.)

Nous pensions, pour notre part, la France ayant fait l'effort qu'elle a fait et qu'elle continue à faire pour se doter d'un armement nucléaire, que le Gouvernement dirait aux Etats-Unis que l'heure avait sonné de constater que les conditions prévues par l'amendement à la loi Mac-Mahon pour les échanges des secrets atomiques étaient remplies par la France comme elles l'avaient été par la Grande-Bretagne.

**M. Pierre Comte-Offenbach.** Article 51 !

**M. René Pleven.** Nous pensions — et nous vous aurions soutenus si vous l'aviez entrepris — que voulant que la France possède en propre, comme la Grande-Bretagne, sur son territoire, un stock de bombes A ou H et des engins d'un rayon d'action suffisant pour atteindre le territoire d'un agresseur éventuel, vous auriez fait valoir qu'il était absurde d'imposer à notre pays d'énormes dépenses pour faire des expériences et acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser sa politique.

Nous pensions que vous auriez montré qu'il n'était pas raisonnable de nous refuser la communication d'informations dont on sait qu'elles sont possédées par l'U. R. S. S. et partiellement au moins par la Chine. (Applaudissements sur quelques bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Le problème central auquel devrait faire face aujourd'hui l'alliance atlantique, ce ne devrait pas être celui du lamentable gaspillage d'intelligence, de temps, d'argent, auquel notre retrait de l'O. T. A. N. va condamner l'ensemble de ses membres. C'est celui de la production et de conditions d'utilisation des armes nucléaires, du contrôle de la dissémination qui ne sera plus réglé par la solution simpliste qui consistait à vouloir en réserver le monopole aux Etats-Unis, à la Russie et à l'Angleterre.

Certes, ces problèmes seraient plus faciles à résoudre si face aux Etats-Unis d'Amérique, il existait une autorité politique européenne disposant d'une production européenne et d'une force européenne. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

La coordination et la coopération seraient plus aisées. L'Europe pourrait traiter d'égal à égal avec l'Amérique et de ce meilleur équilibre naîtraient de plus solides garanties.

Mais puisque l'Europe politique et militaire n'a pas progressé — en grande partie d'ailleurs en raison des méfiances provoquées par trop de décisions unilatérales prises en d'autres circonstances — rien ne serait pire que de laisser l'exemple qui vient d'être donné par le Gouvernement français se propager.

Que d'autres gouvernements nous imitent et bientôt les Américains repasseront l'Atlantique, les Anglais la Manche, les Allemands auront leur armée entièrement autonome et aussi, pourquoi pas, leur force de frappe.

Est-ce vraiment à cela que vous voulez en venir ? Je me refuse à le croire. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

Si donc vous voulez autre chose, si vous voulez que notre force atomique ait un sens — car les Mirage IV et les armes nucléaires françaises n'ajoutent à la dissuasion un élément d'incertitude supplémentaire que dans la mesure où ils bénéficient de l'ensemble de l'armature de l'O. T. A. N. — il n'y a qu'une solution : la recherche d'un accord au sein de l'alliance sur les problèmes nucléaires, et notamment sur le différend doctrinal que M. le Premier ministre a monté en épingle dans son discours d'hier et qui nous sépare de nos quatorze partenaires, quant à la meilleure manière de faire jouer la dissuasion.

Vous voulez l'intervention immédiate des armes atomiques. Nos alliés préconisent une réponse flexible, c'est-à-dire qu'avant de passer à la riposte nucléaire massive, ils veulent tenter de distinguer s'il s'agit bien d'une agression majeure et non d'un incident de frontière ou d'une incursion incontrôlée. (Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Je ne fais que reprendre les paroles du Premier ministre.

C'est pourquoi nos alliés ont toujours insisté pour que le dispositif des forces classiques de l'O. T. A. N. ne soit pas démantelé.

Entre votre thèse et la leur, je ne suis pas persuadé qu'il y ait une opposition véritable, car si vous aviez à presser sur le bouton qui ouvrirait les portes de l'enfer, je suis sûr que vous voudriez vous assurer qu'il n'y a pas d'autre recours !

De plus, compte tenu de la disproportion de nos moyens nucléaires avec ceux de l'agresseur éventuel, nous devrions de toute manière coordonner notre action avec celle de nos alliés pour ne pas être automatiquement les premières victimes de la ripaille.

Sur tout cela, si vous ne cherchez pas seulement prétexte à rupture, il fallait négocier.

Négocier d'abord avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ensuite avec nos autres alliés. Je suis d'accord avec M. Mondon, il faudrait que le général de Gaulle, le président Johnson et M. Harold Wilson se rencontrent et que les chefs des trois puissances nucléaires de l'alliance discutent entre eux les questions essentielles que pose le fait des armes nucléaires.

Si un accord était possible, il rendrait sa vigueur et sa vitalité à l'alliance. Il vaudrait pour les dix ou quinze années à venir et serait la meilleure garantie du maintien de la solidarité occidentale et par conséquent de la paix.

Voilà à mon avis ce qu'aurait dû rechercher le Gouvernement.

**M. Pierre Comte-Offenbach.** Il l'a fait en 1958.

**M. René Pleven.** Malheureusement, une fois de plus, je vois bien ce qu'il défait, ce qu'il détruit, mais je ne vois pas par quoi il le remplace.

Quelle sera donc, après votre dénonciation de l'O. T. A. N. votre politique de défense ?

Le retour à l'égoïsme sacré ? Chacun pour soi et Dieu pour tous ?

En écoutant à la télévision M. Couve de Murville souligner le caractère strictement national de l'arme atomique, c'était l'impression qu'on pouvait recueillir.

Depuis, vous avez parlé d'accords bilatéraux, comme au bon vieux temps. Nous croyons, nous, que de telles formules sont dépassées et que l'on ne pourra plus jamais organiser la défense de l'Europe dans le strict respect de son morcellement géographique, terrestre et aérien. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)

M. Debré aurait affirmé, la semaine dernière, devant la commission des finances, que vos décisions n'entraîneraient pas de dépenses supplémentaires. Cela signifie que vous laisserez nos avions sans protection radar à grande distance, nos forces en Allemagne sans armes atomiques tactiques pour remplacer les armes américaines qu'on leur retirera ?

Pensez-vous — ce qui serait un curieux retournement de l'histoire — à une communauté européenne de défense, comme vous y invite un de ceux qui vous font souvent écho en Allemagne, l'ancien ministre de la défense, M. Strauss ?

Jouez-vous avec l'illusion d'un neutralisme français, comme on pourrait le déduire de certains propos de M. le Premier ministre ?

Il y a, en effet, quelque chose de troublant à entendre M. Pompidou déclarer, comme il l'a fait le 28 mars dernier, « qu'en cas de guerre entre l'U. R. S. S. et les Etats-Unis, si nous ne sommes pas intégrés dans le système américain, nous avons une meilleure chance d'y échapper ».

De telles paroles paraissent difficilement compatibles avec l'affirmation que la France demeure dans l'alliance atlantique et reste liée par les obligations du traité.

Je me refuse à vous faire un procès d'intention, mais un doute profond existe — vous le savez — chez la plupart de nos partenaires quant à la possibilité pratique et durable, pour la France, de rester dans l'alliance sans participer à son organisation militaire, de donner quelque efficacité à ce qui ne sera plus désormais qu'une demi-appartenance de la France à une alliance qui, malgré vos dires, forme un tout avec son

organisation militaire. Vous le savez et vous n'hésitez cependant pas à prendre le risque de tout disloquer.

Nous sommes en complet désaccord avec cette décision aventureuse qui affaiblit notre pays, militairement, politiquement, moralement, qui affaiblit aussi nos alliés et qui, par conséquent, est dangereuse pour la paix.

Pour nous, la grandeur d'un pays n'est pas d'avoir les mains libres. Elle consiste à prendre sa part de responsabilités et, à ce titre aussi, nous condamnons votre retrait de l'O. T. A. N., non pas par esprit partisan, mais en fonction de la plus sincère des convictions. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des affaires étrangères. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.*)

**M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères.** Mesdames, messieurs, dès avant que s'ouvre le débat sur la politique générale du Gouvernement, il était clair que, dans une très large mesure, l'intérêt de l'Assemblée nationale se concentrerait sur la politique extérieure, c'est-à-dire sur les décisions d'une importance capitale qui viennent d'être prises par la France concernant l'alliance atlantique et la participation de notre pays à l'organisation connue sous le nom d'O. T. A. N., cette organisation établie au cours des années qui ont suivi la conclusion du traité de Washington, en 1949, et qui avaient marqué, lors de la guerre de Corée, le point culminant de la guerre froide.

Je dis : les décisions d'une importance capitale, car elles le sont effectivement, et du point de vue national et du point de vue international. Il est par conséquent nécessaire que l'Assemblée en discute à la faveur du présent débat. Elle pourra se prononcer à leur sujet à l'occasion du vote sur la motion de censure déposée devant elle par certains groupes de l'opposition.

C'est la raison pour laquelle, en accord avec M. le Premier ministre, j'interviens à ce moment du débat, dans l'intention de chercher à donner à l'Assemblée les éclaircissements nécessaires.

Ces décisions capitales n'étaient, certes, de nature à prendre personne au dépourvu, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 1958, c'est-à-dire depuis presque huit ans, chacun sait dans le monde quelle est, sur cette grande affaire, la position du gouvernement français.

Il est étrange d'entendre M. Pleven dire qu'il se sent trompé à ce sujet, alors qu'il a si souvent eu l'occasion de nous condamner avec sévérité à ce propos.

**M. Jean de Lipkowski.** Très bien !

**M. le ministre des affaires étrangères.** Chacun connaît les mesures que le Gouvernement a prises au cours des années, toujours dans le même sens, soit en ce qui concerne nos forces navales, soit en ce qui concerne nos forces terrestres lorsqu'elles ont été ramenées d'Algérie après la conclusion du cessez-le-feu, soit en ce qui concerne notre refus d'accepter sur notre territoire des projectiles atomiques américains.

Chacun était bien informé que nous nous étions fixé comme date limite, pour les transformations qui nous semblaient indispensables pour la France, l'expiration de la seconde période décennale du traité du 4 avril 1949.

Nous avons bien souvent exposé nos vues à nos principaux partenaires, et d'abord à nos partenaires américains. Moi-même par deux fois, et la dernière en octobre dernier, j'avais indiqué à Washington que, sauf imprévu — c'était à la veille de l'élection présidentielle — la France ferait connaître sa position au printemps de 1966 et, plus précisément, sans doute au cours du mois de mars. Or notre première démarche est du 10 mars dernier.

Assurément, il aurait été préférable que nos partenaires et nous-mêmes eussions été en mesure d'engager utilement une discussion, c'est-à-dire de négocier avec une perspective d'accord sur les réformes fondamentales à entreprendre et à mener à bien.

Qui ne voit, malheureusement, le caractère utopique d'une telle conversation, alors qu'à toutes les critiques et à toutes les suggestions que nous pouvions formuler, il nous était inlassablement répondu qu'elles étaient sans fondement et que si des

changements devaient être envisagés, c'était non pas de moins, mais de plus d'intégration que l'organisation atlantique avait besoin ?

*Plusieurs députés de l'U. N. R.-U. D. T.* Très bien !

**M. le ministre des affaires étrangères.** C'est encore cette attitude totalement négative que nos partenaires confirmaient le 18 mars, dans la déclaration qu'ils publiaient après la première communication que je viens de rappeler.

Il est bien facile aujourd'hui de dire à tout venant que nous n'avons pas voulu de négociations. M. Pleven vient de se faire l'interprète éloquent et indigné de ces insinuations. Cela est compréhensible de sa part, puisqu'il est entièrement d'accord avec nos partenaires étrangers et avec tout ce qu'ils nous disent depuis huit ans pour nous démontrer nos erreurs. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Il est moins normal d'affirmer — il me permettra de le dire — que le Gouvernement non seulement l'a trompé — ce n'est, après tout, que de la politique intérieure (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du rassemblement démocratique*) — mais a trompé ses alliés. Ce propos est grave dans la bouche d'un homme tel que lui. Nous aurions bien voulu « raisonnablement discuter », pour reprendre son expression !

Mais du dialogue de sourds qui s'est poursuivi pendant huit ans, nous ne pouvions en vérité que tirer l'une des deux conclusions que voici : ou bien renoncer à tout changement et nous accommoder d'un système qui paraissait, avec le temps, de plus en plus dépassé et de plus en plus contraire à nos intérêts comme à notre politique, ou bien prendre nous-mêmes, pour ce qui concerne la France, les décisions qui s'imposaient. Le Gouvernement a longtemps attendu. Il ne pouvait, en fin de compte, faire sienne que la seconde de ces conclusions.

De quoi s'agissait-il donc ? Il ne s'agissait pas, il ne s'agissait en aucune façon de l'alliance atlantique elle-même, que la France n'avait et n'a pas l'intention de remettre en cause.

Cette alliance fut conclue, certes, à une époque où les conditions internationales étaient bien différentes de ce qu'elles sont devenues. En 1949, l'Europe occidentale semblait directement menacée, et sans doute l'était-elle effectivement. Deux blocs idéologiques, deux très grandes puissances aussi, s'affrontaient partout dans le monde et d'abord dans notre continent. Les pays européens paraissaient être l'enjeu immédiat de cet affrontement. Leur alliance avec l'Amérique du Nord était un réflexe normal de défense, comme elle le représentait pour les États-Unis le moyen évident de sauvegarder certains de leurs intérêts fondamentaux.

Nous avons ensuite connu bien des crises, dont la dernière, celle de novembre 1958 à propos de Berlin, s'est terminée en 1961 par la construction du mur qui a achevé la séparation physique brutale des deux Allemagnes.

Mais à ce moment, et depuis plusieurs années déjà, une évolution était manifeste. Elle avait commencé à charger le tableau du monde. Elle s'est poursuivie depuis, si bien que les blocs sont en voie de se désintégrer, ne serait-ce que du fait du conflit sino-russe. La dissuasion nucléaire, qui a agi effectivement lors de la crise de Cuba, joue maintenant d'une manière évidente un rôle de terreur efficace.

Et cependant l'alliance atlantique nous paraît devoir subsister, et subsister sans doute encore longtemps. C'est qu'elle demeure, dans un monde toujours bouleversé, un élément d'équilibre et, par conséquent, de paix. A vues humaines, elle le demeurera aussi longtemps que ne sera pas intervenu un règlement européen d'ensemble, c'est-à-dire essentiellement une solution du problème de l'Allemagne, aussi longtemps, en d'autres termes, que n'aura pas été instauré en Europe un nouvel équilibre, stable celui-là, qui ouvrirait des relations normales, c'est-à-dire pacifiques, à l'intérieur du continent tout entier.

Telle est la première conclusion que la France a communiquée à ses associés, en leur déclarant officiellement et publiquement qu'elle n'avait pas l'intention de se prévaloir de la clause qui permet à chaque partenaire de mettre en cause en 1969, et pour ce qui le concerne, sa participation à l'alliance ; qu'elle entendait, au contraire, s'y maintenir aussi longtemps que cela apparaîtrait nécessaire. Ce que je viens de dire montre qu'il s'agit de perspectives à long terme.

Mais ce qui vaut pour l'alliance ne vaut pas pour l'organisation. Celle-ci est une tout autre affaire.

Tout d'abord, l'une n'est en aucune façon la condition de l'autre, même si, dans le langage courant, et par une équivoque peut-être intentionnellement entretenue, le terme d'O. T. A. N. couvre à la fois l'alliance et l'organisation, et

même si certains affirment — peut-être d'ailleurs moins souvent depuis quelques semaines — qu'elles sont obligatoirement liées.

L'organisation, qu'est-ce à dire ? Essentiellement c'est un ensemble de commandements internationaux intégrés, placés fatalement sous l'autorité du plus fort, de loin, de tous les partenaires, commandements qui sont établis en Europe continentale, fonctionnent dès le temps de paix, même s'ils n'ont pas alors de responsabilités effectives, et auxquels sont affectées, pour le cas de guerre, les gros des forces militaires conventionnelles — je souligne : conventionnelles — stationnées sur le continent européen à l'Ouest, qu'il s'agisse des forces européennes proprement dites ou des corps expéditionnaires américain, britannique et canadien.

Il est évident qu'une organisation de cette nature — en dehors de l'entretien de ces corps expéditionnaires — n'impose aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et au Canada aucune sujétion particulière. On comprend que ces pays s'en accommodent sans difficultés, quitte à trouver lourdes les dépenses correspondantes.

Il n'en va pas de même pour les pays du continent européen. C'est le problème posé par la France.

Lorsque nos amis et alliés américains et britanniques nous vantent les bienfaits de l'intégration, il s'agit en réalité de démontrer les avantages d'un système qui offre aux uns et aux autres des situations bien différentes.

C'est en effet sur le territoire français que sont installés deux des quartiers généraux essentiels de l'O. T. A. N., le commandement suprême pour l'Europe et le commandement Centre-Europe, avec les milliers d'officiers, les réseaux de communication, les systèmes logistiques et les sujétions de toutes sortes que de tels quartiers généraux comportent.

De ce fait même sont installés aussi en territoire français un autre ensemble de commandements, de réseaux de communication, d'aérodromes, de systèmes logistiques appartenant à l'armée des Etats-Unis, et ceci en vertu d'accords bilatéraux franco-américains — ils ont été rappelés tout à l'heure — conclus en quelque sorte en annexe des arrangements inter-alliés intervenus dans le cadre de l'organisation atlantique.

Toutes ces implantations et tous ces personnels bénéficient par la force des choses d'un statut qui est, en fait, un statut d'extraterritorialité. Cette infraction inévitable, mais grave par son ampleur, à notre souveraineté... (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Excusez-moi, messieurs, de vous choquer.

Cette infraction, dis-je, pourrait se concevoir, à la limite, dans une situation de crise, pour ne pas parler du temps de guerre. Comment imaginer qu'elle puisse devenir pour des dizaines d'années, sinon pour des générations, le statut international normal d'un pays comme le nôtre ? (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. Arthur Notebart.** Renvoyez-leur leurs morts !

**M. le président.** Monsieur Notebart, vous n'avez pas la parole ! (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Si vous insistez, je vais vous rappeler à l'ordre.

**M. le ministre des affaires étrangères.** Là cependant ne se termine pas l'analyse.

Du fait même de cette vaste implantation d'états-majors, de forces et de moyens, même, je le répète, s'ils n'exercent pas effectivement, en temps de paix, de commandement et si leur activité principale est alors en réalité leur propre subsistance, du fait même qu'il s'agit d'un système prévu pour prendre en charge, en temps de guerre, entre autres et complètement, la défense de la France, cette dernière a le sentiment que, s'agissant précisément de sa défense, l'affaire n'est plus véritablement de sa compétence, qu'elle s'en trouve déchargée quant aux responsabilités essentielles et que son intérêt est simplement de mettre au compte des autres — et l'on voit sans peine ce que je veux dire — la part la plus grande possible de l'effort.

Il est fatal que tous les Français ne se fassent pas la même idée de la France.

**M. Jean-Paul Palowski.** Très bien !

**M. le ministre des affaires étrangères.** Certains peuvent penser qu'une telle situation est commode, sinon confortable, qu'elle est acceptable, sinon même désirable. Le gouvernement français, pour sa part, ne peut croire que ce soit l'avenir de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Il le fait sans aucun sentiment d'outrecuidance, c'est-à-dire qu'il est parfaitement conscient de la mesure de nos moyens présents et des rapports de puissance dans le monde actuel.

Il est facile, comme M. Pleven le faisait tout à l'heure, d'ironiser sur le fait que la France n'a pas les moyens de combattre seule les grandes puissances d'aujourd'hui.

**M. Paul Pillet.** Ce n'est pas de l'ironie, c'est la vérité.

**M. le ministre des affaires étrangères.** Mais, du fait que les armes dont nous disposons ne nous mettent pas en mesure de détruire l'univers, le Gouvernement ne peut conclure que nous devons renoncer pour toujours à nos responsabilités nationales. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Laisser porter atteinte à ces responsabilités pour une période indéfinie — ce que signifierait le maintien du statu quo — mettrait en cause les réalités mêmes de notre indépendance. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous ne pouvons penser que tel soit le vœu de la nation. Nous ne pouvons penser non plus qu'une telle attitude correspondrait à l'image que le monde se fait de la France et de son destin. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean de Lipkowski.** Très bien !

**M. le ministre des affaires étrangères.** Je sais bien que l'on va répétant que jamais l'O. T. A. N. n'a empêché dans le passé notre pays de poursuivre sa politique.

La France a, sous l'O. T. A. N., continué la guerre en Indochine, entrepris l'expédition de Suez, mené la guerre d'Algérie. Peut-être ferai-je une réserve pour Suez, puisque l'O. T. A. N., non plus que les Etats-Unis, n'avait été consulté ni prévenu et que, lorsque les faits ont été connus, la réaction de nos partenaires américains a été rapide et — ajouterai-je — efficace. (*Applaudissements et rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Mais, dans l'ensemble, il est exact que l'Organisation atlantique n'a pas fait obstacle à l'action de nos gouvernements. Là n'est pas le vrai problème. Il ne s'agit pas tant de pouvoir faire ce que l'on veut que de ne pas être entraîné à faire ce que l'on ne veut pas. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Qui ne voit le poids que l'imbrication, sinon l'intégration des états-majors et des forces sous la direction d'un partenaire infiniment plus puissant qu'aucun des autres peut faire peser sur la détermination d'un gouvernement et, par conséquent, l'influence qu'elle peut exercer pour orienter sa politique dans un sens qui serait tout autre que celui qu'il aurait spontanément décidé ?

Qui ne voit aussi les aléas d'un tel système pour la sécurité de la France dans l'hypothèse d'un grand conflit où l'Amérique serait engagée sans que la France le soit elle-même ?

N'est-ce pas là au surplus ce que sent confusément notre opinion publique...

**M. Jules Moch.** Oh non !

**M. le ministre des affaires étrangères.** ... depuis que les crises se manifestent — au moins provisoirement — non plus dans nos régions, mais aux lointains confins du continent asiatique ?

Tout cela est bel et bon, objectera-t-on, mais que devient notre sécurité ? Quelle est la valeur d'une alliance atlantique sans l'O. T. A. N. ? Nous étions bien tranquilles à l'abri du parapluie nucléaire américain. Voilà que notre geste unilatéral risque de tout remettre en cause, en conduisant les Etats-Unis à retirer leur protection à une France dissidente, sinon à abandonner l'Europe entière ?

Etranges questions, soit dit en passant, non seulement parce qu'elles présentent l'alliance atlantique comme un engagement à sens unique, celui des Etats-Unis envers l'Europe, mais encore par le peu de considération qu'elles impliquent pour la politique de Washington, comme si celui-ci n'était engagé dans cette association Europe-Amérique que parce que les Européens sont des alliés dociles. N'y a-t-il pas de ce côté de l'Atlantique des intérêts essentiels pour l'autre côté, auxquels celui-ci a voulu et veut toujours veiller ?

En réalité, ces questions ne sont fondées ni sur le plan politique, ni sur le plan militaire.

S'il est vrai, comme je l'ai déjà noté, que, pour le grand public, l'O. T. A. N. et l'alliance sont une seule et même chose, cette confusion dans les termes n'empêche que, pour



tous ceux qui connaissent la matière, la distinction est claire et essentielle.

L'organisation est née postérieurement au traité de Washington, dans l'atmosphère de crise engendrée par la guerre de Corée, alors que beaucoup en Europe, et, disons-le, en France croyaient à un conflit mondial imminent. Aujourd'hui, où, de l'aveu général, les conditions n'ont plus aucun rapport avec celles de jadis, est-il vrai que l'alliance atlantique soit liée au maintien, pour une période indéfinie, d'une série d'états-majors intégrés organisés de manière permanente sur le pied de guerre ?

Juridiquement, la question ne se pose pas, car jamais l'organisation n'a été une condition de l'alliance. En bon sens, d'autre part, il est à la fois absurde et injurieux de dire qu'une alliance sans organisation perd automatiquement toute valeur.

Nous avons, quant à nous, trop de respect pour nos alliés, et pour nous-mêmes, pour penser qu'une telle alliance, par elle-même, n'engage personne et ne serait, en temps de malheur, d'aucune efficacité. Comment est-il possible de pousser l'inconscience ou le cynisme au point d'affirmer que la signature de quinze pays, qui constituent le cœur du monde occidental, est sans valeur pratique, et ne fait qu'évoquer les vaines diplomaties du passé ?

Je suis sûr, pour ma part, que si l'alliance atlantique avait existé avant la dernière guerre, M. Paul Reynaud n'aurait pas, en juin 1940, lancé dans le vide l'appel que l'on connaît au président Roosevelt. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.)

Quant à dire que, dans les conditions d'une guerre moderne (Interruptions sur les bancs du groupe socialiste) il est vain de s'allier si l'on n'a à l'avance organisé en commun la défense et si l'on ne maintient pas d'une façon permanente, peut-être pour des générations, une organisation correspondante, on me permettra de dire que c'est une vue que je comprends de la part de ceux qui voient l'avenir de l'armée française comme un contingent conventionnel dans une « Grande armée » atlantique, contingent auquel on aurait enlevé tout droit à posséder jamais son propre armement atomique. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Mais militairement parlant, c'est toujours la méthode qui consiste à préparer chaque fois la « guerre de papa ». (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Nul, évidemment, ne peut prédire la forme que prendrait une guerre mondiale, entre les grandes puissances, si, par malheur, il en éclatait une. Ce que l'on sait cependant, c'est que l'élément essentiel en serait l'arme atomique, et que cette arme-là n'est pas et ne pourra jamais être intégrée. Elle est et restera nationale. L'essentiel pour l'Alliance atlantique est évidemment l'arme atomique américaine. Ce sera toujours, et très normalement d'ailleurs, le Président des Etats-Unis et lui seul qui prendra la responsabilité de son emploi et fixera les modalités de celui-ci.

Même s'il existe en Europe, monsieur Pleven, un système d'alerte allié, cela n'a absolument rien à voir avec la force stratégique nucléaire américaine. Quant à notre participation à ce système d'alerte — je le dis en passant — c'est une autre affaire que l'intégration des états-majors et des commandements. C'est une affaire qui devra naturellement être discutée avec nos alliés tout comme d'autres questions, tels les survols d'aviation. (Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.)

Dans de telles conditions — et j'en reviens à l'arme atomique — dans de telles conditions, auxquelles personne ne peut rien changer, comment est-il possible de prétendre que l'organisation intégrée des forces conventionnelles sur le continent européen est l'alpha et l'oméga de la défense de l'Occident et la condition nécessaire d'une alliance atlantique efficace ?

Comment le prétendre, à moins qu'en réalité il ne s'agisse de tout autre chose ?

En dehors de quelques nostalgiques de la politique des années 1950, qui s'expriment d'ailleurs à l'occasion avec une véhémence que nous ne connaissons plus (Rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.) chacun sent bien, consciemment ou inconsciemment, que la querelle n'est pas militaire, mais politique. La meilleure preuve en est que personne, en France ni à l'étranger, n'a eu sincèrement le sentiment que notre Gouvernement, en faisant ce qu'il vient de décider, mettait en péril sa propre défense ou celle de ses alliés. Qui d'ailleurs imaginerait que le général de Gaulle lui-même assumerait à aucun moment la responsabilité de quoi que ce soit qui serait susceptible de porter atteinte à la sécurité de la nation ? (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Encore une fois l'affaire est essentiellement politique, et c'est ce qui démontre abondamment le fait que nos critiques, au dedans et au-dehors, une fois les actes de foi de rigueur accomplis au nom du culte de l'intégration, passent très vite aux sujets sérieux et nous disent que la position prise par la France va avoir des conséquences profondes et néfastes en ce qui concerne l'Allemagne, en ce qui concerne le développement de la construction européenne, en ce qui concerne enfin les rapports franco-américains, sinon les rapports entre les Etats-Unis et l'Europe ?

Qu'en est-il donc vraiment ?

A propos de l'Allemagne, la formule est presque stéréotypée : la France du général de Gaulle pratique une politique nationaliste et ce nationalisme français va réveiller par contagion le nationalisme allemand.

Qu'est-ce donc que ce fameux nationalisme français ? Est-ce que notre pays exprime des revendications nationales à l'égard d'un quelconque de ses voisins ? Est-ce qu'il manifeste en quoi que ce soit en Europe ou au dehors la moindre volonté d'aventure ou de domination ? Est-ce que personne pense que la France est un risque, si minime soit-il, pour la paix générale ?

En réalité, notre pays a, avec la fin de l'affaire algérienne, réglé le dernier de ses grands problèmes. Son premier objectif est devenu son propre développement économique et social. Il n'ambitionne rien au dehors, sinon de participer à la construction d'une véritable Europe, d'agir partout dans le sens de l'équilibre et de la paix, d'apporter enfin sa contribution, et elle est proportionnellement la première, à la lutte contre le sous-développement. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Naturellement il a le souci de son indépendance, même lorsqu'il s'agit de ses alliances, mais ce souci s'accompagne du strict respect de l'indépendance de tous et d'une politique scrupuleuse de non-intervention dans les affaires d'autrui. Qui ce souci d'indépendance serait-il de nature à contrarier si se retrouvent chez tous les deux corollaires dont je viens de parler ? (Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Qu'en est-il d'autre part de l'Allemagne ? La situation de nos voisins n'est en aucune manière comparable, car ils ont, eux, un grand problème national à résoudre, celui-là même de leur avenir, c'est-à-dire leur réunification.

Il est normal que, sur cette grande affaire, toute leur politique se concentre. Nous sommes les premiers à le comprendre, comme nous comprenons aussi que ce soit sous cet angle qu'ils considèrent toutes les actions qu'ils mènent en commun avec nous, qu'il s'agisse de la construction européenne ou qu'il s'agisse de l'alliance atlantique. Nous sommes, nous, Français, directement intéressés au règlement allemand et nous le marquons à toutes occasions.

Cependant, en Allemagne, les perspectives ne peuvent être les mêmes que les nôtres, et fatalement les attitudes s'en ressentent. S'agissant de l'O. T. A. N., Bonn est soucieux avant tout que les forces américaines restent nombreuses en Europe. Il est disposé pour y aider à tous les sacrifices financiers et à l'intégration militaire la plus poussée. Il est bien peu probable que nos initiatives le fassent changer d'attitude. Si des modifications se produisent dans l'avenir, les Français seraient présomptueux de penser qu'ils en auraient la responsabilité : elles proviendraient d'une évolution dans les rapports entre la République fédérale et les Etats-Unis d'Amérique.

Du point de vue franco-allemand, la question qui se pose, en réalité, est celle des forces françaises stationnées en Allemagne et qui seront, le 1<sup>er</sup> juillet, soustraites au commandement de l'O. T. A. N. Dès le premier jour, nous avons fait savoir à Bonn que nous étions prêts à maintenir ces forces, si le gouvernement fédéral lui-même le désirait de son côté, et à conclure à cet effet les arrangements nécessaires. La position prise par nos voisins a été positive. Nous espérons pouvoir engager sans retard la négociation, étant bien entendu que tout accord devrait être complété par un autre, intervenant dans le cadre de l'alliance, pour ce qui concerne la participation de nos divisions aux côtés de nos alliés dans l'hypothèse où le traité serait appelé à jouer.

La seconde objection à notre action vis-à-vis de l'O. T. A. N. est l'incidence qu'elle risque d'avoir sur la politique européenne. La France étant seule, au milieu de ses partenaires européens, à rejeter l'intégration militaire atlantique, ceux-ci étant au contraire partisans toujours plus déterminés de cette formule, comment va désormais se poursuivre la construction de l'Europe ?

Ceux-là même qui, en France, expriment ces craintes sent, je le crois, tout au moins je l'espère, d'accord avec le Gou-

vernement pour dire que l'objectif de l'entreprise européenne, outre la création d'un grand marché industriel et agricole, est de donner à nos pays tous ensemble les moyens de mieux assurer leur personnalité et leur indépendance et de mieux faire valoir dans le monde l'influence de la politique et de la civilisation européennes. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*) Cela veut dire que ces pays européens doivent s'efforcer de construire en commun leur économie, leur politique extérieure, et leur défense.

Si c'est bien cela dont il s'agit, alors je suis obligé de constater qu'aucun de nos partenaires ne partage nos vues.

**M. André Fanton.** Très bien !

**M. le ministre des affaires étrangères.** En donnerai-je une preuve ? Chaque fois qu'ensemble, depuis six ans, nous avons discuté des mesures à prendre sur la voie de ce qu'il est convenu d'appeler l'Europe politique, tous — je parle de nos partenaires — ont pris toujours la position que la défense était un sujet tabou : c'est l'affaire de l'O. T. A. N. Quant à la politique internationale, sans doute pouvait-on avoir l'audace d'en discuter quelque peu, mais le forum vraiment approprié était cependant celui de l'O. T. A. N.

Mesdames, messieurs, s'il y a en vérité deux concepts antinomiques — et je vais employer à dessein une expression qui n'est pas la nôtre — c'est celui de l'intégration européenne et celui de l'intégration atlantique. Si, ayant mis ensemble les pays d'Europe pour l'économie et pour la politique, on veut qu'ils perdent *ipso facto* toute personnalité et toute indépendance, il suffit de les intégrer dans un ensemble atlantique dont, par définition, la direction leur échappera aussi complètement que leur échappera la possession de l'arme atomique. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Que l'on ne vienne pas dire, comme on le répète à satiété, qu'il suffit de faire l'Europe intégrée pour qu'elle devienne le second pilier du monde atlantique, sur un pied de stricte égalité avec les Etats-Unis d'Amérique. Ce sont là des formules toutes faites qui ne résistent pas à trois minutes d'examen sérieux, et moins encore à l'expérience des faits.

Il en va des ambitions qu'on a pour l'Europe comme de celles qu'on nourrit pour la France. On peut estimer que l'idéal serait pour l'Europe d'être confondue dans un ensemble où elle serait, par hypothèse, assurée de trouver la prospérité et la sécurité et où son effort principal serait celui de la docilité.

Nous ne sommes pas de cet avis, d'abord parce que nous ne pensons pas que ce soit la voie pour accéder à cette prospérité et à cette sécurité, ensuite parce que nous nous faisons une autre idée de l'Europe. C'est pourquoi ce qui vient de se passer pour l'O. T. A. N. ne peut avoir de conséquence sur la véritable construction européenne, comme en font foi d'ailleurs les résultats des dernières réunions de Bruxelles qui ont, j'en suis sûr, retenu l'attention satisfaite de l'Assemblée nationale tout entière.

En réalité, et sauf, bien entendu, le cas très particulier et très compréhensible de l'Allemagne, l'Europe ne se sent guère touchée directement par les initiatives françaises. Si elle réagit, ce n'est pas en fonction d'elle-même, mais par rapport aux Etats-Unis, et là est en effet le véritable problème. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Là est le problème, car les Etats-Unis occupent dans l'O. T. A. N. une place tellement importante, dirai-je tellement prédominante ? que si l'on touche à l'Organisation, on paraît s'en prendre aux Etats-Unis eux-mêmes. Il se trouve, pour la même raison, que les forces étrangères stationnées en Europe, en dehors de l'Allemagne, sont presque entièrement des forces américaines. C'est à celles-ci dès lors que nous semblons aussi nous en prendre lorsque nous disons que le sort des forces étrangères est logiquement lié à celui des installations et commandements de l'O. T. A. N. proprement dit quant à leur présence sur le territoire français.

Il y a là une situation de fait que personne ne peut modifier, et qui se traduit dans les accords que nous avons conclus avec les Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle, à partir du moment où la France se retire des états-majors et des commandements intégrés, ces accords ne sont plus applicables. Comment imaginer, par exemple, que le général Lemnitzer puisse commander les forces alliées d'un quartier général situé au Benelux ou en

Grande-Bretagne et les forces américaines en Europe d'un autre quartier général situé au camp des Loges ? Aussi bien le problème n'est-il pas là, quoi qu'on puisse en dire pour les besoins de la polémique. Le problème est d'ordre pratique, c'est-à-dire quelles dispositions prendre et dans quels délais ? Des discussions vont s'engager sur ces points. Nous les aborderons pour notre part de bonne foi et dans le désir de faciliter des opérations dont nous nous rendons bien compte qu'elles seront ardues.

En définitive, il s'agit d'une transformation des rapports entre l'Amérique et l'Europe. L'amitié n'est pas en question. L'alliance ne l'est pas davantage, cela a été affirmé à la face du monde et je viens de m'en expliquer en détail. Nous étions, nous Français, les amis et les alliés des Américains bien avant le 4 avril 1949. Nous le sommes toujours et le resterons dans l'avenir. Mais les formes de cette amitié et de cette alliance évoluent suivant les conditions nationales et internationales. Ce qui était peut-être valable en 1950 ne l'est pas à coup sûr en 1966. Nous en avons tiré les conséquences.

Nous aurions préféré les tirer ensemble avec nos partenaires américains. Cela n'a pas été possible, et qui pourrait s'en étonner puisque c'était d'eux que l'on attendait le renoncement ? Dans une telle affaire, des sentiments sont inévitablement en cause, car le sentiment entre toujours en ligne de compte dans les rapports franco-américains. Mais il ne fait obstacle ni à l'objectivité, ni à la conscience des intérêts réciproques. Avec un peu de recul, on reconnaîtra de l'autre côté de l'Atlantique que l'action de la France, nécessaire du point de vue français, n'est nullement contraire aux intérêts véritables des Etats-Unis.

Il est fatal, et bienfaisant pour tous, que l'Europe reprenne son indépendance par rapport à l'Amérique. Il est fatal que celle-ci mène sa politique à travers le monde et que cette politique, de plus en plus, soit extérieure aux pays européens. Il est fatal que les rapports entre l'Est et l'Ouest ne demeurent pas figés dans la situation qui était la leur il y a quinze ans et que, de ce fait, la rivalité russo-américaine s'atténue, en même temps qu'apparaissent les lointaines perspectives d'un règlement européen pacifique et durable. Il est fatal enfin que, dans la politique internationale, les nouveaux facteurs apparus depuis quinze ans, c'est-à-dire d'une part la masse des pays nouvellement indépendants, d'autre part l'énorme puissance chinoise, fassent de plus en plus sentir leur action et que l'alliance atlantique en soit transformée.

Telles sont les perspectives dans lesquelles il convient de placer les décisions de la France regardant l'O. T. A. N. Loin d'être, comme on le prétend naïvement, attardée dans le passé, ce sont les perspectives de l'avenir. La France est dans le courant de la politique mondiale, elle va dans le sens de l'Histoire et c'est la raison pour laquelle elle travaille en définitive pour la paix. (*Applaudissements prolongés sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. le président.** La parole est à M. Terrenoire.

**M. Louis Terrenoire.** Monsieur le président, après le très remarquable exposé de M. le ministre des affaires étrangères je renonce à intervenir dans le débat. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

**M. le président.** La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 6 —

## ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures dix minutes.)

Le Chef du service de la sténographie  
de l'Assemblée nationale,  
RENÉ MASSON.

(Le compte rendu intégral de la 2<sup>e</sup> séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)